AIX-EN-PROVENCE le mag

le magazine d'informations de la Ville

n° 24
mars avril 2018

LES ÉVÉNEMENTS CULTURELS **DU PRINTEMPS**

LE DÉFI DE LA MOBILITÉ

AIX EN PROVENCE LA VILLE

SOMMAIRE

ACTUALITÉ

Start-up : retour gagnant de Las Vegas **5**
La gare de l'Aixploration **6**
Seniors 2.0 **9**
Le prieuré s'est refait une beauté **10**
De Staël à Caumont **13**
Écrivains du Sud : la cause animale **14**
Un carnaval inédit **16**
La BD, nouvelle formule **18**
Bertrand Billard, l'homme de fer **21**
Découverte : le passage Agard **23**

GRAND ANGLE
STATIONNEMENT ET MOBILITÉ

Stationnement : nouveaux usages **26**
Des tarifs plus bas qu'ailleurs **28**
La carte de la mobilité **30**
La piétonnisation, 7 ans après **32**
3 questions au Cerema **33**
100 kilomètres à vélo **34**
Un plan pour les écoles **35**

PROXIMITÉ

Mairies de quartier : l'atout proximité **36**
Pont de Béraud **36**
Les Milles **37**
Encagnane **38**
La Duranne **39**

Majorité **40**
Opposition **42**

Retour en images **44**

AIX LE KIOSQUE

Retrouvez ce picto tout au long du magazine.
Il vous indique le contenu enrichi auquel vous pourrez accéder en téléchargeant l'application Aix le kiosque disponible en flashant le QR code ci-contre.

Directeur de la Publication
Maryse Joissains Masini

Directeur de l'information et de la communication
Isabelle Loriant-Guyot

Directeur Adjoint de l'information et de la communication
Jean-François Hubert

Responsable des éditions
Julien Chapon

Rédacteurs
Nawel Addaoud, Laziz Afarnos, Paul-Henry Fleur, Julien Ginoux

Crédit photos
Philippe Biolatto, Carine Martinez, Labo photo Ville d'Aix, Getty images

Conception graphique et mise en page
Caroline Depoyant
Jenny Grandin

Impression
Riccobono

AIX-EN-PROVENCE, LE MAG
Hôtel de Ville
13616 Aix-en-Provence CEDEX 1
Dépôt légal à parution

Toute l'actualité de votre ville sur son site internet **aixenprovence.fr**

Téléchargez l'application mobile **Ville d'Aix** en vous rendant sur l'App Store ou sur Google Play Téléchargez l'appli également en flashant ce QR Code

Retrouvez les vidéos publiées par la Ville sur la chaîne Youtube **Aixmaville**

Rejoignez-nous sur le profil Facebook **Aixmaville**

Suivez-nous sur le fil Twitter **@Aixmaville**

Partagez vos plus belles photos d'Aix sur notre compte Instagram **Aixmaville**

L'ÉDITO

LES DIFFICULTÉS D'AUJOURD'HUI SONT LES SOLUTIONS DE DEMAIN

Maryse Joissains Masini

Maire d'Aix-en-Provence
Président du conseil de territoire du Pays d'Alx

Nous mettons en place, depuis près de deux décennies, une politique de mobilité cohérente. Elle a consisté d'abord à développer des structures de stationnement adaptées aux usages de chacun. Aujourd'hui la ville compte près de 2 000 places en parc relais et nous en avons créé près de 2 500 supplémentaires dans les parkings publics. Parallèlement, nous avons renforcé l'offre des transports en commun. Notre schéma directeur cyclable progresse un peu plus chaque année. Des voies « express » permettront – à terme - de relier Aix à ses principaux bassins d'emplois à vélo. Enfin, nous avons apaisé le centre historique en y réduisant la présence de la voiture et en privilégiant les déplacements piétons.

Pour répondre à mes détracteurs, je ne me bats pas contre la voiture, mais contre la congestion du centre-ville et la pollution qu'elle engendre. Cela va dans le sens de l'histoire. Notre rôle est de proposer des alternatives pour chaque type de déplacement. Nous y arrivons, progressivement.

Paradoxalement, la superposition des chantiers actuellement en cours provoque des difficultés de circulation. Nous n'avons pas la maîtrise de la totalité de ces projets, ni de leur phasage. Mais nous restons vigilants, notamment sur le respect du calendrier des travaux du bus à haut niveau de service, réalisés par la Métropole. De notre côté, nous entrons dans la dernière ligne droite du chantier des trois places avec la pose du revêtement de sol. Bientôt, Aixois et commerçants retrouveront ce magnifique espace rendu aux piétons.

S'ils sont indispensables, ces travaux n'en sont pas moins gênants pour les Aixois. J'en suis consciente. Mais nous devons faire preuve d'encore un peu de patience. Les difficultés d'aujourd'hui sont les solutions de demain.

LE BARON DES BULBES

Cie Nickel Chrome

Direction Artistique : Thierry PIERRAS

CARNAVAL d'AIX

LE DIMANCHE 22 AVRIL 2018

15H00 Avenue Max Juvénal

aixenprovence.fr

AIX EN PROVENCE LA VILLE

RENCONTRE ENTRE LES FONDATEURS DE QISTA (À GAUCHE) ET SOLABLE (À DROITE)

DES START-UP AIXOISES PRIMÉES À LAS VEGAS

Une vingtaine d'entreprises ont participé au salon international de l'électronique à Las Vegas en janvier.
Deux start-up aixoises sont revenues distinguées de la plus haute récompense, un Award.

Pour Stéphane Soto, le directeur Aix-Marseille French Tech, il s'agit « *de la meilleure édition, jamais les start-up du territoire n'avaient fait un aussi beau parcours et gagné en visibilité. Les stands pris d'assaut ont été le théâtre d'échanges qui porteront leurs fruits très bientôt.* » L'enjeu est effectivement de donner une suite à ce salon en poursuivant les négociations engagées à Las Vegas. Sur les 20 start-up parties, 9 bénéficient de l'accompagnement de la pépinière du technopole de l'environnement Arbois-Méditerranée. Et parmi ces dernières, deux sont revenues les bras chargés d'un Award, la récompense absolue.

SOLABLE

L'an dernier les 2 co-fondateurs de Solable, Saadi Brahmi et Pascal Nuti ont vendu leur produit « LaDouche » à un industriel pour 2 millions d'euros pour financer le lancement de leur nouveau bébé, « LaVie ». « *Ce système permet à l'eau du robinet d'être aussi pure que de l'eau de source, tout en gardant ses nutriments (sels minéraux...)* » explique Pascal Nuti. Le traitement se fait par un système photocatalytique où l'eau reçoit les mêmes UV que ceux produits par le soleil et qui se chargent de détruire les polluants (nitrates, résidus médicamenteux, pesticides,...). Un procédé qui leur a permis de remporter un Award dans la catégorie « Innovation ». (voir Mag n°20)

175 000 VISITEURS

Depuis 51 ans, le CES de Las Vegas est le grand rendez-vous annuel de l'électronique grand public. Il a réuni plus de 175 000 visiteurs et près de 3 600 exposants issus de 140 pays.

QISTA

On a peine à croire que cette start-up n'a pas encore 3 ans ! Elle a créé une solution pour lutter contre l'invasion des moustiques et ce, de manière écologique. Pierre Bellagambi et Simon Lillamand, les 2 co-fondateurs, sont des amis d'enfance. Leur société est lauréate de deux Awards dans les catégories « Smart city » et « Tech for a better world ». En simulant la respiration humaine grâce à deux consommables (du dioxyde de carbone recyclé et des leurres olfactifs), la borne éradique 88% des moustiques. Et Pierre précise : « *dans un périmètre de 60 mètres autour de la borne et avec un taux de sélectivité des espèces de 99,9%. Que des moustiques donc et pas d'autres insectes qui font partie d'une chaîne alimentaire et d'un éco-système fragile.* » (voir Mag n°19)

BIENVENUE EN GARE DE L'AIXPLORATION !

Sortis d'un univers de science-fiction, trois robots arpentent la gare TGV d'Aix depuis l'automne dernier. Une trilogie de nouvelles technologies pour changer l'avenir des voyageurs.

Aix, territoire d'innovations, ne saurait mentir. La branche SNCF Gares & Connexions ouvre ici les portes du futur. La ville a été choisie comme laboratoire national pour tester pendant cinq ans un concentré d'inventions. A quelques encablures de thecamp, l'entreprise a ainsi lancé en 2017 le projet Aixploration, en partenariat notamment avec le campus dédié aux technologies émergentes dont « *la proximité a fait d'Aix une porte d'entrée naturelle et une source d'inspiration* » estime Thierry Jacquinod, directeur de l'agence Gares Grand Sud. « *D'ailleurs quand la SNCF prospecte à l'étranger, ses deux gares de référence dont elle exporte le savoir-faire sont Paris Saint Lazare et Aix TGV* ».

Cette expérimentation de terrain a ainsi pour but d'améliorer les performances de la gare mais aussi de transformer l'expérience du voyageur. Une expérience résolument surréaliste. B.A.R.Y.L., Diya one, et le robot nettoyeur ne sont pas les héros d'une nouvelle épopée dans les étoiles, mais bel et bien des joyaux de technologie pour s'imaginer au présent... dans le futur ! Récupération de déchets, purification de l'air et lavage du sol : chacun a ses missions et déambule dans le hall sous l'œil un peu étonné des passagers. Et le mois prochain, un nouveau robot fera son apparition sur la planète Aix, le dénommé Hease. Conçu en synergie avec le service Transport de l'ancienne communauté d'agglomération du Pays d'Aix, il sera au service des voyageurs pour les guider vers le bus ou les parkings. Des concentrés de technologies qui évoluent et apprennent sur le terrain à se déplacer ou à reconnaître quand on les appelle ; ce qui est indispensable avant de les déployer dans d'autres gares de France.

APRÈS LA SMART CITY, LA SMART & STATION

Grâce à 400 capteurs, la gare, connectée en permanence, devient intelligente. Ce dispositif permet de repérer et de régler à distance des

dysfonctionnements sur les éclairages, ascenseurs, escalators, chauffe-eau ou encore de réguler la température des pièces et l'ambiance lumineuse des espaces. Ce pilotage s'effectue via une interface simplifiée de la maquette 3D de la gare sur laquelle sont identifiés tous les équipements.
Des capteurs encore - dans les poubelles - qui indiquent leur niveau de remplissage ; des girouettes connectées pour indiquer une direction personnalisée ; des écrans qui diffusent les annonces sous forme de vibrations sonores ou indiquent le temps restant avant le départ d'un train plutôt que son horaire…
L'expérience dans la gare TGV d'Aix est résolument novatrice.
A l'avenir, pour parfaire cette gare idéale, celle-ci sera un modèle aussi en matière d'écologie. D'ici à 2020, elle devrait être sur les rails de l'autonomie énergétique, grâce à un panel d'équipements photovoltaïques et régulateurs d'énergie. Toutes les données de consommation de la gare sont actuellement enregistrées pour élaborer ensuite un système de production et de stockage local optimisé. Aix, déjà en passe de devenir la plus grosse gare TGV de France en terme de fréquentation, pourrait bien demain être aussi la première gare autonome en énergie.

LE CHIFFRE

3,9 millions

C'est le nombre de personnes qui voyagent chaque année via la gare d'Aix TGV.

UN ENVIRONNEMENT MOINS BRUYANT

La SNCF a évalué à Aix les émotions de 400 voyageurs volontaires à l'aide de bracelets qui mesurent le rythme cardiaque, la sudation et la température. Les pics dans les courbes ont montré le lien évident avec les annonces sonores, fortement génératrices de stress. Depuis, ces annonces ont été supprimées en période de trafic normal ; et elles le sont maintenant progressivement aussi dans toutes les gares de France.

L'INNOVATION À AIX À NOUVEAU RÉCOMPENSÉE

Le 17 janvier dernier à Paris, Jérôme Richard, directeur du Département numérique, systèmes d'information et innovation de la mairie (DNSII), s'est vu remettre un prix saluant la qualité des projets menés à Aix.

Derrière un jargon technique, le prix « DSI Green by IT, Smart Cities, IoT » - remis lors des Trophées DSIN et Manager numérique - dévoile des actions bien concrètes.
C'est une double récompense pour la Ville d'Aix, saluée ce 17 janvier par Mounir Mahjoubi, secrétaire d'État en charge du numérique. Il s'agit, d'une part, d'une reconnaissance du travail accompli par Jérôme Richard et sa direction en matière de développement d'outils numériques destinés à améliorer et/ ou faciliter la qualité de vie des Aixois, et d'autre part, d'une récompense pour féliciter la qualité des projets conduits à Aix en terme d'innovation.
En effet, la Ville d'Aix mène actuellement une série de projets s'appuyant sur l'internet des objets (IoT), soit, la mise en place de capteurs permettant de récolter et d'analyser des données telles que mesurer la qualité de l'air, l'intensité du bruit ou encore, analyser et cartographier les flux piétons…
Le DNSII d'Aix-en-Provence a également utilisé la technologie du « big data » pour étudier de manière prédictive un certain nombre de données de la ville afin d'améliorer le fonctionnement des services et d'optimiser les deniers publics. Le développement du wifi public dans la ville, la collaboration sur le projet des places connectées avec le campus thecamp et Aix Marseille French Tech sont autant d'actions qui s'intègrent, là aussi, dans la volonté de faire d'Aix une véritable « Smart City », si elle ne l'est pas déjà…

HANDICAP

DES ÉTUDIANTS EN IMMERSION

Des futurs urbanistes ont vécu le quotidien des personnes en situation de handicap, au cours d'une sortie organisée en ville.

Descendre un trottoir en fauteuil roulant ou accéder aux colonnes de tri, traverser un passage piéton yeux bandés… En ville, les questions d'accessibilité ne sont pas qu'une affaire de réglementation. Derrière il y a des femmes et des hommes, pour qui une simple sortie en ville peut devenir un véritable parcours du combattant. Le 14 février dernier des étudiants de l'Institut d'urbanisme et d'aménagement régional Aix Marseille (IUAR) l'ont expérimenté au cours d'une journée organisée par la Ville, venue par ailleurs présenter les aménagements sur Aix et la mise aux normes des bâtiments municipaux.

Très impliqués, les étudiants – futurs urbanistes –, ont vécu sur le terrain des mises en situation de handicap, moteur sur fauteuil et de déficience visuelle sous bandeau et lunettes de simulation pour les très mauvaises vues. Chaque cas est différent. Par exemple, si un malvoyant peut distinguer les contrastes de couleur que présentent certains potelets situés au niveau des passages piétons, il en va autrement des non-voyants. Pour mieux comprendre, un utilisateur de fauteuil roulant et une professionnelle en déficience visuelle étaient également présents.

DES TOURS DE MANÈGE POUR L'HÔPITAL

L'association des forains du Grand Sud a remis fin février un chèque de 4 890 € au service pédiatrie du centre hospitalier du Pays d'Aix. Tous les ans, depuis 2002, le profit des tickets de manèges vendus par la caisse d'entraide de la mairie aux agents municipaux pendant les fêtes de Noël est ainsi reversé par les forains en faveur des enfants malades. Ils sont plus de 3 500 à être hospitalisés chaque année dans ce service.
Ces dons permettent d'améliorer l'accueil de la structure. Après l'équipement de la terrasse l'an dernier pour les plus petits, le service souhaite cette année aménager un espace pour les adolescents, « *de plus en plus nombreux depuis 1 an ou 2 à être hospitalisés ici pour des problèmes comportementaux* » constate l'éducatrice Virginie Pardigon. Le projet est donc de développer un espace chaleureux et d'acheter un canapé, des jeux vidéos, des livres, des DVD… Mais aussi d'utiliser ces fonds pour redécorer le service et faire venir des intervenants extérieurs pour animer des ateliers.

LA GENDARMERIE RECRUTE

Le Centre information recrutement (CIR) de la gendarmerie tient une permanence mensuelle, au centre information familles d'Aix, afin de renseigner les candidats potentiels et de présenter les opportunités d'emplois. Rendez-vous le 4 avril, le 2 mai et le 6 juin pour les prochaines sessions.

37 bis boulevard Aristide Briand, de 10h à 12h.

LES NTIC AU SERVICE DES **SENIORS**

Avec près de 10 000 euros de dotation, Aix Mécénat réalise les projets du CCAS et accompagne les seniors dans l'univers des nouvelles technologies.

Lundi 15h, c'est l'heure de l'atelier cinéma au Sans Souci. Alberto prend la parole pour présenter le film du jour. Ce résident, ancien professeur de lettres, est un passionné du 7ème Art. « *J'ai quelque 150 DVD ; cela me semblait intéressant de pouvoir les partager avec d'autres* ». Il anime ainsi tous les 15 jours une séance, à l'aide d'un nouveau matériel high tech. « *La résidence date de 1977, nous avions besoin de nous moderniser* », explique Angela Mannarino la directrice de la résidence autonomie du Sans Souci. Et avant le coup de propre aux peintures de l'établissement, ce sont les équipements qui prennent un coup de jeune. Fi de la vieille – et petite - télé donnée il y a longtemps par la famille d'un résident : grâce aux projets portés par le CCAS devant la commission du Fonds de dotation Aix Mécénat, celui-ci leur a accordé l'an passé une subvention pour acheter du matériel. Un écran 55 pouces, doté d'un lecteur DVD et d'une amplification de qualité, ont ainsi été installés juste avant Noël dans le nouvel espace multimédia de la résidence. La salle de restaurant – où se déroulent chaque mois 2 lotos et 1 repas thématique - vient également d'être équipée de dix enceintes, intégrées dans le plafond, d'un micro performant, d'un lecteur DVD et d'un vidéoprojecteur. L'ensemble de ces évolutions technologiques va permettre à la psychomotricienne en cours de recrutement de finaliser un programme d'animations adéquat et plus varié au sein de la structure : ateliers interactifs, karaokés… Et ainsi d'enrichir la vie sociale et culturelle du Sans Souci.

Autre évolution technologique, celle marquée par l'acquisition tout aussi récente de 2 tablettes numériques à l'EHPAD la Bastide du Figuier. Là encore, l'implication du mécénat a permis un virage vers la modernité qui répond aux besoins des personnes âgées, mais à usage thérapeutique cette fois-ci. L'outil est équipé d'une application à visée cognitive, baptisée Exostim, qui fait office de coach cérébral. Elle permet de faire un travail personnalisé avec chaque résident. Après évaluation de ses capacités, un programme est mis en place pour stimuler et faire travailler la mémoire, l'attention… autour de 25 jeux qui mettent en scène des formes, des lettres ou des opérations de calcul. « *Cela permet de manière attrayante et innovante de faire de la prévention ou de ralentir le déclin* » note Jérémie Jean, le responsable de la structure. Un accompagnement hebdomadaire qui peut se faire encadré par un des trois professionnels de l'établissement, mais aussi par les aide-soignants et animateurs qui ont été formés. L'usage de la tablette permet ainsi, sur un seul support, de développer toutes les activités et à des niveaux de difficulté différents.
Une initiative, de plus, qui favorise l'économie locale : l'application a été développée par une entreprise de Meyreuil et cinq nouveaux jeux sont en cours d'élaboration avec le CNRS d'Aix-Marseille.

RÉSIDENT AU SANS SOUCI, ALBERTO ANIME TOUS LES 15 JOURS UNE SÉANCE DE CINÉMA

LE PRIEURÉ S'EST REFAIT UNE **BEAUTÉ**

Situé en contrebas de la croix de Provence, au milieu d'un site exceptionnel, le Prieuré rénové a ouvert ses portes le 25 janvier dernier.

Après quinze mois de fermeture, le Prieuré de Sainte-Victoire vient de rouvrir ses portes. D'importants travaux ont été menés, comme la reconstruction du cloître, la sécurisation des falaises ou la pose de vitraux dans la chapelle.
Le site, très fréquenté, attire 60 000 visiteurs par an. Des panneaux d'information et même des modules numériques retracent son histoire ainsi que le projet - aussi encensé que titanesque pour l'époque - de l'abbé Jean Aubert.
Achevé en 1671 avant d'être progressivement détruit, le Prieuré est la propriété des Amis de Sainte-Victoire, association créée en 1955 à l'initiative d'Henri Imoucha, qui a laissé son nom à l'un des sentiers qui mène à la croix de Provence. Entre 2006 et 2009 un vaste programme de rénovation a déjà eu lieu, avec celle du monastère refuge notamment.
Pour une meilleure gestion du domaine, le Prieuré et son refuge sont désormais fermés quelques jours tous les mois. Il est conseillé de se renseigner avant de planifier une montée. Par ailleurs un règlement affiché à l'intérieur des lieux rappelle les règles de bonne conduite aux randonneurs. Le Prieuré se situe à 900 mètres d'altitude. Il est dominé par la croix de Provence, 46 mètres au-dessus. Le pic des Mouches, au plus haut du massif, culmine à 1 011 mètres.

Renseignements :
www.amisdesaintevictoire.asso.fr
Tél.:06 09 09 24 65

DES SENTIERS HAUTS EN COULEUR

De nombreux sentiers permettent de gravir la Sainte-Victoire. Sur la partie ouest de la montagne - côté Aix - le sentier Imoucha (bleu) part de Bimont en longeant la crête tandis que les itinéraires jaune et rouge passent par le refuge Cézanne.
Attention, les couleurs des tracés n'ont rien à voir avec les niveaux de difficultés. Plus à l'est, des sentiers plus techniques peuvent nécessiter cordes et baudriers.

www.grandsitesaintevictoire.com

LE CHIFFRE

65

Comme le nombre « d'érables Plane » plantés en mars sur le cours Mirabeau en remplacement des platanes malades. Les sujets sont âgés d'une quinzaine d'années.

PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE

LA FONTAINE ENFIN DÉCOIFFÉE

Retardée, la rénovation de la fontaine de l'Hôtel de Ville, jusqu'ici coiffée d'un filet de sécurité, débute en ce mois de mars. Les travaux vont concerner l'ensemble du monument, œuvre de Jean-Pancrace Chastel.
La rénovation prévoit la réfection du bassin, le nettoyage de la pierre et la reprise de restaurations antérieures. La boule, posée sur son piédouche et enveloppée d'une branche de laurier, sera déposée pour être remise en état. Les travaux concernent également la réfection du système d'alimentation en eau.
La fin du chantier devrait intervenir cet été. Son coût avoisine les 150 000 euros, financé en partie par la Drac et le conseil départemental, à hauteur respectivement de 40 et 20 %.
La fontaine de l'Hôtel de Ville a été achevée en 1758. Soit 17 ans après la création à cet endroit d'une place, permise par la destruction d'une vingtaine de maisons. Classée aux monuments historiques en 1905, la fontaine avait fait l'objet d'une étude préalable en 2015, avant sa mise en sécurité.

LES SERPENTS DU VIEIL AIX

Après la restauration de la salle des tontisses, le musée complète l'aménagement de ses espaces avec un panneau de cuir monumental, tout juste rénové.

Après des décennies à reposer dans les réserves du musée, la tenture aux serpents, léguée par la fondatrice de l'établissement Marie d'Estienne de Saint Jean, vient d'être accrochée sur les murs du Vieil Aix. Imposante, l'œuvre de 3 mètres sur 2,88 a subi une complète rénovation, financée par les Monuments Historiques, avant de s'offrir pour la première fois aux yeux du public : dépoussiérage, désinsectisation, nettoyage, réfection des coutures et d'éléments abîmés ou manquants… On doit ce panneau de cuir polychrome à l'artisan aixois du XVIIème siècle André Reynier, dit Manolly.
Cette tenture vient compléter le décor de la salle du 1er étage qui mène jusqu'à celle des tontisses, récemment restaurée également. A terme, l'idée est d'en faire un espace dédié aux cuirs en l'aménageant avec des sièges, coffres et petits tableaux actuellement stockés au Pavillon de Vendôme et qui attendent à leur tour d'être rénovés.
D'ici à deux ans, une autre salle de 50 m² ouvrira au public à l'étage. Dédiée à l'histoire architecturale d'Aix, elle présentera des pièces de collection du musée, gravures anciennes, maquettes en terre cuite, statuettes, aquarelles ou autres peintures, du XVIIème au XXème siècle.

ART PARTICIPATIF

LA PLUS GRANDE LESSIVE AU MONDE

La Grande Lessive® revient à Aix le 29 mars. C'est la plus grande manifestation d'art créatif au monde.

En reprenant le principe des « grandes lessives » d'autrefois, qui réunissaient les habitants d'un même lieu, la plasticienne Joëlle Gonthier a créé fin 2006, une installation artistique éphémère. La Grande Lessive®, c'est son nom, se déploie sur une journée, le jeudi, deux fois par an en mars et en octobre. À ce jour, elle a rassemblé pas moins de 10 millions de participants, 100 pays et 5 continents.
Le principe ? Le 29 mars chaque participant est invité à accrocher dans des espaces publics ou privés déterminés, une réalisation artistique de format A4, qu'il s'agisse de dessins, peintures, collages, photomontages, photographies, poésies ou encore conceptions numériques. Le tout à des fils tendus, à l'aide de pinces à linge en bois naturel.
Le thème retenu cette année à Aix, « Pierres à images et pierres à imaginer », laisse la part belle à l'imagination. Des pistes de réflexion sont disponibles sur le site web dédié. Pas question de se mettre la pression, nul besoin d'être un spécialiste. Ni âge requis, ni sélection, ni concours. Juste le désir de partager la même invitation.
Des lieux d'étendage ont été prévus en centre-ville et dans les quartiers, mais également dans les villages, à Puyricard, Luynes, Les Milles ou la Duranne.
Lancée à l'occasion de C'est Sud l'an passé, La Grande Lessive® avait connu un large succès.
Les écoles, des centres sociaux et des associations participent à la fête.

Plus de renseignements sur
www.lagrandelessive.net

Liste des lieux d'étendage sur
www.aixenprovence.fr

CIAMLABS#3 : LE CIRQUE AUGMENTÉ

Pour cette troisième édition, des professionnels et des étudiants spécialisés et passionnés réfléchiront à l'expérience du spectateur. Il s'agira pour eux de rechercher comment augmenter, améliorer, intensifier l'expérience du spectateur, avant et après le spectacle, par l'utilisation des nouvelles technologies. Le public, lui, sera convié à profiter des conférences et des connaissances… et à se prononcer sur le résultat !

Du 23 au 27 mars
au Centre International des Arts en Mouvement
www.artsenmouvement.fr

EXPOSITION

LA FISSURE DES INTIMITÉS

Depuis plusieurs années, le Pavillon de Vendôme invite des artistes à s'approprier ce joyau architectural aixois. Carte blanche est donnée cette fois-ci à Nadine Lahoz-Quilez, qui en profite pour investir également le musée des Tapisseries, à partir du 23 mars.
Nadine Lahoz-Quilez développe un travail autour du corps, lieu de déterminations sociales et culturelles, et de l'intimité. La broderie, la tannerie ou la couture soulignent ici un savoir-faire. Peau, chevelure, cellules ou imageries médicales sont autant de matières transformées avec beaucoup de finesse.
Au-delà de l'enveloppe, de la parure, de la carapace ou de la camisole, le sujet n'est autre que la femme au cœur de la société.

La fissure des intimités, du 23 mars au 3 juin,
Pavillon de Vendôme et
musée des Tapisseries.

HÔTEL DE CAUMONT

DE STAËL, UN SÉJOUR EN PROVENCE

A partir du 27 avril, le centre d'art Caumont met à l'honneur Nicolas de Staël, l'un des peintres les plus raffinés de l'art moderne.
Environ quatre-vingt peintures et dessins provenant de prestigieuses collections internationales publiques et privées seront rassemblés à cette occasion. L'exposition se concentre, pour la première fois et de manière exclusive, sur le développement de l'œuvre de l'artiste français d'origine russe lors de son séjour en Provence, entre juillet 1953 et octobre 1954.
Nicolas de Staël est fasciné par la violence des contrastes lumineux du Midi. Cette période marque un tournant dans la vie et l'œuvre de l'artiste. Il puise aussi son génie dans un contexte émotionnel troublé par une relation amoureuse périlleuse, qui le conduira à se donner la mort en 1955 à l'âge de 41 ans.
La carrière artistique de Nicolas de Staël n'a duré que quinze ans mais elle a accouché de plus d'un millier d'œuvres, influencées par Cézanne, Matisse, Van Gogh et les fauves, mais aussi par les maîtres néerlandais Rembrandt ou Vermeer.

Nicolas de Staël en Provence, Caumont Centre d'Art, du 27 avril au 23 septembre

© Henie Onstad Kunstsenter Hövikodden, Norway

NICOLAS DE STAËL, AGRIGENTE, 1953, HUILE SUR TOILE, 54 X 73 CM, CR 733, HENIE ONSTAD KUNSTSENTER, HÖVIKODDEN, NORWAY © ADAGP, PARIS

« NOUS SOMMES VENUS CHERCHER LA LUMIÈRE »

Olivia et Vincent Goutal se sont installés à Aix en 2017 pour y ouvrir une galerie dédiée à la photographie contemporaine. Ils préparent une quatrième exposition.

Quitter le microcosme parisien pour rejoindre « *une ville magnifique, et une région qui vibre* ». Olivia et Vincent Goutal n'ont pas forcément hésité longtemps avant de rejoindre Aix, en famille, pour y ouvrir à l'été 2017 leur galerie dans le quartier Mazarin. « *Et puis il y a la lumière* ». Lorsqu'on est photographe, comme eux, ça compte. La proximité d'Arles aussi, où les Rencontres exposent les plus grands artistes depuis 1969.
Neuf artistes sont aujourd'hui représentés par la galerie Goutal. « *Ce sont des photographes auxquels on croit et notre souhait est d'établir une passerelle avec de futurs collectionneurs* » explique Vincent. Le lieu accueille aussi des expositions temporaires. Au printemps, le visiteur pourra découvrir un nouvel accrochage des œuvres d'Ole Marius Joergensen. Une série hommage du photographe danois aux blondes iconiques d'Alfred Hitchcock a déjà été présentée. Puis à l'été c'est le duo Formento & Formento, dont les photos ultra-glamour de beautés glacées et désespérées ont fait le tour du monde, qui ne manquera pas de faire sensation.
La galerie fait partie du Comité professionnel des galeries d'art. Parmi les 250 adhérents, elle est l'une des deux seules - dédiée à la photo – à être située en province.

Galerie Goutal – 3ter rue Fernand Dol

© S. Spiteri

Paule Constant, de l'Académie Goncourt

© F. Mantovani

Raphaël Haroche,
Prix Goncourt de la Nouvelle 2017

4E FESTIVAL DES ÉCRIVAINS DU SUD

POUR LA DÉFENSE DE LA CAUSE ANIMALE

Fin mars, le rendez-vous littéraire aixois convoque une cinquantaine d'auteurs, sur le thème « Animaux animots »

Paule Constant, de l'Académie Goncourt et âme du Festival des Écrivains du Sud, l'exprime parfaitement : « *Qu'avons-nous fait pour nous séparer d'eux, décréter qu'ils étaient inférieurs (...) les tuer de la façon la plus barbare alors même que nous apprenons leur humanité à nos enfants à travers des représentations animales* ». « *Eux* », ce sont les animaux. Ils occuperont le plus clair des débats du Festival des Écrivains du Sud, 4e du nom, annoncé du 23 au 25 mars, après la soirée d'ouverture du 22. Cette soirée verra le comédien Stéphane Freiss lire des extraits de grands textes de la littérature – « La Promesse de l'aube » de Romain Gary, « Jonathan Livingston le goéland » de Richard Bach, « Le vieil homme et la mer » d'Ernest Hemingway et « Le Paradis du Kilimandjaro » de Joseph Kessel – dans lesquels l'animal tient une place centrale. Cette lecture sera ponctuée de moments dansés.

Les trois jours suivants, l'hôtel de Ville, l'hôtel Maynier d'Oppède, la Cité du Livre, Sciences Po Aix – et même, pour une manifestation, l'hôtel de Maliverny, rue Emeric-David – serviront de cadre à des rencontres, lectures, conférences, entretiens, dédicaces, avec une cinquantaine d'auteurs.

Du 22 au 25 mars.

TROIS ÉCRIVAINS À L'HONNEUR

Le Festival sera jalonné de trois remises de prix, qui auront toutes lieu à l'hôtel Maynier d'Oppède. Les deux premières se dérouleront vendredi 23 à 17 heures. Elles récompenseront Jean-Noël Pancrazi, prix du roman des Écrivains du Sud pour son livre « Je voulais leur dire mon amour » (Gallimard) et Jean-François Colosimo, prix de l'essai des Écrivains du Sud pour « Aveuglements - religions, guerres, civilisations » (Éditions du Cerf)

J-F. Colosimo © H.Assouline

J-N. Pancrazi © F. Mantovani

V. Olmi © Astrid Di Crollalanza

Quant au « Prix des Lecteurs des Écrivains du Sud », il sera décerné samedi 24 à 14 heures. Ce prix, attribué par deux cents lecteurs qui votent sur une sélection de six romans de la rentrée littéraire, récompense un auteur qui vient de publier une œuvre remarquable pour sa mise en valeur de la langue française. Cette année, le choix des lecteurs s'est porté sur Véronique Olmi pour son livre « Bakhita » (Albin Michel). Les Aixois auront la possibilité de mieux connaître cette écrivaine en assistant, dimanche à 15h45 à l'hôtel Maynier d'Oppède, à une rencontre, animée par le journaliste Jean-Rémi Barland.

QUELQUES **TEMPS FORTS**

Vendredi 23

© Melania Avanzato

Rencontre avec Eric Vuillard (Prix Goncourt 2017 pour « L'ordre du jour », Actes Sud), autour de son livre, animée par Pierre Assouline, de l'Académie Goncourt.

• **À 15h45 à l'hôtel Maynier d'Oppède**

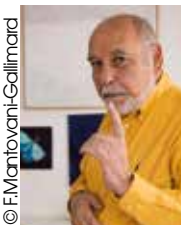
© F.Mantovani-Gallimard

Rencontre avec Tahar Ben Jelloun, de l'Académie Goncourt, autour de son livre « La Punition », (Gallimard).

• **À 18h à la Cité du Livre**

© DR

Rencontre avec Georges Fenech, ancien magistrat, ancien député, président de la commission d'enquête parlementaire sur les attentats de Paris de 2015, et auteur de « Bataclan. L'enquête vérité », (UPPR). Cette rencontre est proposée par l'Ordre des Avocats.

• **À 18h30 à l'hôtel de Maliverny**

Samedi 24

© DR

Conférence sur le thème « Les récits de soi » par Boris Cyrulnik, neurologue, psychiatre, éthologue et psychanalyste, auteur du livre « Les âmes blessées ».

• **À 14h30 à l'hôtel Maynier d'Oppède**

© Philippe Matsas

Entretien avec Elisabeth de Fontenay, maître de conférences émérite de philosophie à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Alain Finkielkraut, de l'Académie française, autour de leur livre, « En terrain miné », (Stock).

• **À 14h15 à Sciences Po**

© François Frain

Rencontre avec Irène Frain, autour de son livre « La Fille à histoires », (Le Seuil).

• **À 14h15 à la Cité du Livre**

© F.Mantovani-Gallimard

Rencontre avec Pierre Assouline, de l'Académie Goncourt, autour de son livre « Retour à Séfarad », (Gallimard).

• **À 14h30 à l'Hôtel de Ville**

© DR

Rencontre avec Jean-Paul Brighelli, autour de son livre « C'est le Français qu'on assassine », (Blanche).

• **À 16h45 à l'Hôtel de Ville**

Dimanche 25

© P. Lourmand

Rencontre avec Erik L'Homme, écrivain, autour de son livre « Déchirer les ombres », (Calmann Lévy).

• **À 14h30 à l'Hôtel de Ville**

© Anne Fourest

Rencontre avec Jean-Paul Demoule, archéologue et préhistorien, autour de son livre « Les dix millénaires oubliés qui ont fait l'histoire », (Fayard).

• **À 15h30 à l'Hôtel de Ville**

© David Ignszewski

« La Langue des Cygnes » , conte d'Olivier Bellamy lu par l'auteur, musique de Bach, Schubert, Liszt, Saint-Saëns, Wagner… jouée au piano par Ismaël Margain.

• **À 16h30 à la Cité du Livre**

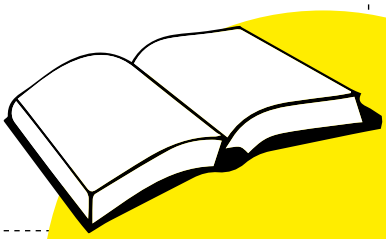

LE CARNAVAL, VERSION INÉDITE

Le carnaval sera orchestré par l'association Nickel Chrome, qui en assurera le volet artistique. Du fait des travaux du BHNS, la manifestation se tiendra sur l'avenue Max-Juvenal.

Travaux du BHNS (bus à haut niveau de service) obligent, le carnaval délaissera, cette année, la place de la Rotonde, pour se déporter de quelques centaines de mètres, sur l'avenue Max-Juvenal. Avec un final sur la fontaine du rond-point François-Turpin, devant le mur végétal.

Autre changement notable : à l'inverse des années précédentes, le carnaval ne se déroulera pas dans les airs. Du moins pas au début… L'association Nickel Chrome, chef d'orchestre de cette manifestation pour la première fois, a bâti en effet un projet qui s'appuie sur quatre chars. Intitulé « Le Baron des Bulbes ». Ce projet s'inspire de l'univers surréaliste de Terry Gilliam, un acteur des Monty Python, devenu réalisateur, notamment de « Brazil », « L'armée des douze singes » ou encore du « Baron de Münchausen ».

Le « Baron des Bulbes » ouvrira le défilé en présentant aux Aixois ses chars, tous plus délirants les uns que les autres ; ils auront été réalisés, comme à l'accoutumée, par les bénévoles du COCA (Comité Officiel du Carnaval d'Aix), en collaboration avec l'artiste et scénographe Thierry Pierras.

Comme les années précédentes, entre les chars, prendront place des déambulations mises en scène et préparées en amont par des associations et des centres sociaux. Elles compteront quelque 500 participants, tous vêtus de costumes réalisés par un autre partenaire habituel du carnaval, l'Atelier Jasmin.

Et c'est une autre vieille connaissance, la compagnie Gratte-Ciel, spécialisée dans les événements aériens, qui se chargera de clore l'après-midi. Un bulbe géant s'ouvrira sur la fontaine du rond-point François-Turpin, d'où s'échapperont les acrobates de la compagnie. A ce moment, les Aixois pourront lever les yeux pour apprécier le final.

Dimanche 22 avril à partir de 15h.

LE COURS MIRABEAU AVAIT FAIT LE PLEIN L'AN PASSÉ. L'ÉDITION 2018 SE TIENDRA EXCEPTIONNELLEMENT DU CÔTÉ DU FORUM CULTUREL.

FESTIVAL DE PÂQUES : 23 CONCERTS AU PROGRAMME

La sixième édition se déroulera du 26 mars au 8 avril. Près de 800 artistes y sont programmés.

C'est un rendez-vous qui célèbre le printemps. Renaud Capuçon, violoniste de renommée internationale et directeur artistique, Dominique Bluzet, directeur exécutif, proposent une nouvelle édition du festival de Pâques placée sous le signe de l'émotion. En cinq ans, cette manifestation est passée de 14 600 à 22 000 spectateurs. Soit un taux de remplissage de 90 %. Rien d'étonnant lorsque l'on constate que ce festival est devenu le rendez-vous des plus grands noms de la musique classique. En 2018, il proposera 23 concerts dont 11 rencontres musicales en exclusivité et présentera près de 800 artistes.
Au programme, des orchestres et des chefs prestigieux comme le London Symphony Orchestra et François-Xavier Roth, l'Orchestre national de France et Emmanuel Krivine, Insula Orchestra et Laurence Equilbey et des solistes de renom. Parmi eux, Martha Argerich, Yefim Bronfman ou Khatia Buniatishvili au piano ; Gérard Poulet, Sarah Nemtanu ou Renaud Capuçon au violon ; Catherine Trottmann ou Sandrine Piau au chant.
Pour prolonger le plaisir, des concerts, master-classes et émissions publiques de Radio Classique offriront la possibilité de découvrir la musique sous un jour différent. Toutes ces manifestations gratuites seront proposées pendant cette quinzaine grâce au « festival pour tous ».

© Caroline Doutre

Plus d'infos : **www.festivalpaques.com**

LES MOTS (DE DOMINIQUE BLUZET) POUR LE DIRE

"PRIX"

« Pour saluer et souligner l'action de Michel Lucas, ancien président du CIC, fondateur du Festival, nous avons eu l'idée avec Nicolas Théry, son successeur, de créer le "Prix CIC Michel Lucas". Il récompense le mérite, l'excellence et le travail de jeunes musiciens.

"TRANSMISSION"

Inviter des enfants dans les salles de concert ne suffit pas. Nous souhaitons former la nouvelle génération de spectateurs. Et ce, notamment avec un travail mené par la pianiste Claire-Marie Le Guay. Ses talents de pédagogue l'ont emmenée dans les écoles pour préparer les élèves à un concert en famille.

"OUVERTURE"

A tous les publics, mais aussi de nos espaces de concert. La volonté du Festival est d'irriguer la ville, de se produire toujours plus dans les rues, sur les places ou dans de petits établissements. Les retransmissions publiques, le concert offert aux Aixois le 1er avril, concourent déjà à la concrétisation de cet objectif.

"ATTRACTIVITÉ"

La culture fait indiscutablement partie de l'ADN de la ville. En 15 ans, elle s'est dotée de théâtres, d'un centre chorégraphique, d'un conservatoire, a vu naître un nouveau festival qui accueille plus de 22 000 spectateurs à chaque édition. Tous ces éléments donnent à Aix un rayonnement international. »

LA NOUVELLE FORMULE DES **RENCONTRES DU 9E ART**

Les Rencontres du 9e Art fêtent cette année leur quinzième anniversaire et prennent un nouveau tournant. L'atypique festival aixois de la bande dessinée change de format. Il s'éloigne du « traditionnel salon » pour devenir un calendrier de rendez-vous. À découvrir du 7 avril au 27 mai.

On connaît depuis longtemps la particularité du festival aixois de croiser la bande dessinée avec d'autres disciplines artistiques, en poussant les portes des endroits les plus divers (musées, galeries, écoles d'art, cafés, commerces,...). Si le concept reste le même, le format évolue cette année. Terminé le week-end BD et ses rencontres dédicaces comme événement central du festival. Il sera désormais ponctué par plusieurs temps forts. À peu près un chaque week-end, qui donnera lieu à des moments d'échanges privilégiés et plus intimistes entre les artistes et leur public. Le festival n'en perd pas pour autant son âme du début à savoir être un événement gratuit, qui s'inscrit dans la durée et affiche une programmation s'inscrivant au-delà de la bande dessinée. Et l'édition 2018 ne dérogera pas à la règle.

© Yann Kebbi

DES CRÉATIONS ORIGINALES

Les expositions programmées – une dizaine - sont toutes des créations originales qui débordent le champ de la bande dessinée et proposent aux auteurs de s'aventurer vers des expérimentations graphiques innovantes.

Parmi les plus marquantes de cette édition, l'exposition « #Original-Multiple » invite une vingtaine d'artistes majeurs de la discipline à repenser leur travail autour des différentes techniques de gravure. Une expérience inédite pour un résultat surprenant présenté au public dans la galerie Zola, à la Cité du Livre.

« Black medicine » met en volume le travail d'Helge Reumann. Une véritable modélisation graphique de la violence dans nos sociétés à la manière de Francesco Goya avec « les désastres de la guerre ». Une expression du chaos à découvrir entre bande dessinée et art contemporain au musée du Palais de l'Archevêché.

Dans un autre registre, « Fan Art, how to be a detective? » est une proposition inédite de

l'artiste allemand Atak autour de Tintin et Dick Tracy, dans l'espace d'exposition de la bibliothèque Méjanes. Cette confrontation atypique entre deux détectives légendaires du 9e art, nés à peu près au même moment, devrait surprendre les bédéphiles. Mais aussi faire découvrir de manière ludique, à travers plusieurs ateliers, un pan entier du patrimoine de la bande dessinée à la jeune génération.
Et lorsqu'un artiste rencontre un monstre de la peinture, la création a lieu à l'atelier Cézanne. L'auteur Yann Kebbi se pose dans un lieu chargé d'histoire, et se réapproprie des motifs, des couleurs et des modèles issus de la palette du peintre aixois. Une rencontre avec Cézanne intitulée « *Atelier(s)* », rien de plus normal !

© Nicolas de Crecy

UN ÉVÉNEMENT PARTICIPATIF

Côté temps forts, l'illustrateur berlinois Jakob Hinrichs (sélection Angoulême 2016) signe une série de 28 cartes à collectionner au fil d'un parcours imaginé comme une chasse au trésor à travers les commerces du centre-ville. Cette opération organisée en partenariat avec les associations Aix-en-commerce et Les Allées est doublée d'une exposition à ciel ouvert et d'une visite insolite de la ville (du 21 avril au 19 mai).
Les Rencontres du 9e Art s'associent également à la manifestation *C'est Sud**, le 19 mai. Cinq auteurs aixois** dessineront leur ville sur une fresque de 12 mètres de long installée en haut du cours Mirabeau. Ils proposeront ensuite aux passants – petits et grands – de venir la compléter en direct.
Un petit tour d'horizon bien loin d'être exhaustif mais qui donne le ton de cette édition 2018 nouvelle formule. Programme complet sur **bd-aix.com.**

* C'est Sud, du 18 au 20 mai en ville.

** Saïd Sassine (Wakfu chez Ankama), Julien Neel (Lou chez Glénat), Jean-Luc Deglin (Crapule chez Dupuis), Guillaume et Thomas Bianco (Les Chats par Billy Brouillard chez Métamorphose).

LES AIXOIS DU FESTIVAL...

Du rock & roll à la galerie Bercker !
Éric Cartier revient buller à la galerie Bercker (rue Matheron) avec l'expo « Rock & road comix ». L'histoire des Ramones – groupe mythique des années 70 – en forme d'hommage à la musique américaine. Il présente ici pour la première fois ses recherches iconographiques et musicales qui depuis de nombreuses années ont façonné sa vision de l'Amérique et du rock.

Nas à la conquête des bibliothèques
Ismaël Meziane présente une expo itinérante avec son personnage Nas, dont le premier tome a reçu le Prix des écoles au festival d'Angoulême en 2015. Une exposition modulable et ludique pour faire découvrir, aux plus jeunes, le monde de la bande dessinée.

LE PAYS D'AIX À BICYCLETTE

La Provençale Sainte-Victoire propose sur deux jours 336 km de vélo plaisir ou compétition.

Cinq ans déjà et une nouveauté électrique ! Cette année, la Provençale Sainte-Victoire agrémente son programme du week-end de deux randonnées conviviales et touristiques, à faire en vélo traditionnel… ou électrique. Le samedi 28 avril, les participants débuteront les festivités et prendront la route sur l'un des deux parcours proposés : le « Nature & bien-être », un tour de Sainte Victoire de 59 km qui met l'accent sur les paysages traversés des versants sud et nord de la fameuse montagne ; et le « Patrimoine & dégustations » qui offrira 46 km de plaisir avec des étapes dans les caves viticoles et les monuments - comme le moulin Cézanne et la maison Sainte Victoire - qui jalonnent le trajet.

Place au haut niveau le lendemain avec les deux épreuves chronométrées qui ont fait le succès de cet événement sportif organisé par l'AVCA : 136 km et 95 km. Avec respectivement 1 626 m et 1 259 m de dénivelé, d'Aix à Rians, en passant par le col du Sambuc. Au total, pas moins de 1 800 cyclistes de 15 nationalités différentes devraient prendre la route cette année depuis le stade Carcassonne.

SAINTE VICTOIRE EN DÉCOR SPORTIF

Courir sur les pas de Cézanne et se dépasser sur cette montagne qui l'a tant inspiré… Le Trail Sainte Victoire propose, à l'aube du printemps, à près d'un millier de coureurs, de parcourir un classique du paysage aixois. La manifestation se déroulera le 8 avril prochain en quatre temps, des parcours aux distances différentes et renommés à l'occasion de cette 16ème édition: 2 trails, les Crêtes (60 km) et le Cézanne (36 km) ; 1 course nature, le Cengle (13 km) ; et 1 épreuve découverte, le Moulin (5 km).

Plus d'infos sur **www.trailsaintevictoire.fr**

EN ROUE LIBRE

Pas de compétition mais du vélo plaisir ! Balade grillade ou sortie plus sportive, il y en a pour tous les goûts et tous les niveaux au Cyclo sport du Pays d'Aix (CSPA). Avec ses 200 licenciés - dont 30 % de femmes -, l'association affiliée à la FFCT propose de nombreuses activités et est devenue en cinq ans le club cyclotouriste le plus important des Bouches-du-Rhône. Elle accueille aussi les jeunes à partir de 12 ans.

À PETITES ET GRANDES FOULÉES

Une semaine après le Trail Sainte Victoire, les coureurs s'élanceront le 15 avril sur les trois parcours d'Aix en foulées ; deux labellisés de 20 et 10 km qui passeront par le parc de la Torse et un troisième de 5 km accessible cette année à tous, dès 14 ans, et qui se courra exclusivement dans la ville ancienne. Pour les minots, 3 épreuves de mini foulées ouvriront le bal la veille sur le cours Mirabeau. Un geste solidaire à noter : 1 € par dossard sera reversé aux associations Le point rose et Mécénat chirurgie cardiaque.

IRONMAN 70.3

La 8ème édition de l'Ironman 70.3 d'Aix se déroulera le dimanche 13 mai. Les organisateurs sont à la recherche de bénévoles pour aider à l'organisation de ce week-end sportif.

Adressez votre message à
benevolesironman@gmail.com

TRIATHLÈTE FRANÇAIS LICENCIÉ À AIX, VAINQUEUR DE L'IRONMAN 70.3 PAYS D'AIX EN 2014, 2016 ET 2017

BERTRAND BILLARD

// EN 4 POINTS //

1 PALMARÈS

Je me suis spécialisé dans les triathlons longues distances. J'ai été champion du monde en 2013 à Belfort et en 2014 à Weihai en Chine et j'ai remporté l'Ironman 70.3 Pays d'Aix en 2014, 2016 et 2017. Je remets donc mon titre en jeu cette année. Avant le haut niveau ? A 5 ans, j'observais mon père faire du triathlon. A 10 ans, j'ai fait mes premiers pas dans cette pratique, aujourd'hui je parcours des milliers de kilomètres par an.

2 ENTRAÎNEMENT

J'ai la chance de faire un métier qui me passionne. Mais il est exigeant. Il impose rigueur et persévérance. Je m'entraîne de 25 à 35 heures par semaine en suivant un planning strict qui partage mon temps entre vélo, natation, course et...vie de famille. Le temps libre est lui aussi chronométré ! Le sport de haut niveau est susceptible de porter atteinte à l'intégrité physique des athlètes, alors je reste en permanence à l'écoute de mon corps, je le respecte.

3 TRIATHL'AIX

C'est mon club depuis 2014. L'équipe est passionnée et m'apporte beaucoup en me soutenant. Faire l'Ironman du Pays d'Aix, c'est un peu jouer sur ses terres. Le Triathl'Aix co-organise avec Carma Sport cet événement. Chez les triathlètes, cette course est réputée. Pour la beauté et la diversité de son parcours mais aussi car elle permet de se qualifier pour les championnats du monde qui se déroulent à Hawaï.

4 PHILOSOPHIE

Le triathlon est un sport de communication avec la nature. Nous sommes livrés aux éléments pendant plusieurs heures. D'abord, nous évoluons dans l'eau avec la natation, puis nous ressentons le vent en vélo pour enfin, s'enraciner dans la terre avec la course. La souffrance fait partie de cette discipline, elle permet de se dépasser, d'aller chercher au plus profond de soi pour se sentir vivant.

© thierry Sourbier / Isostar

OPEN DU PAYS D'AIX, TREMPLIN D'ENFER

Désormais confortablement doté et installé sur la première marche du podium des tournois ATP Challengers en Europe, l'Open de tennis aixois se révèle un excellent tremplin.

Parmi les nouveautés du prochain Open du pays d'Aix, qui se tiendra du 7 au 13 mai, la capacité des tribunes sera revue à la hausse. 2 600 spectateurs devraient pouvoir assister gratuitement sur le court central à l'éclosion des futurs grands talents du tennis. Des quatre vainqueurs du tournoi, son directeur Arnaud Clément se souvient évidemment de Diego Schwartzman, lauréat de la 1ère édition en 2014, à la fois en simple et en double. Classé alors 118ème à l'ATP, l'Argentin est prêt désormais à intégrer le top 20 mondial. Si Frances Tiafoe, qui a emporté la mise l'an passé « *doit continuer de progresser et de travailler* », l'Américain est aussi promis à un bel avenir ; Robin Haase et Thiago Monteiro ont suivi une trajectoire similaire.
Mais il n'y a pas que les vainqueurs. Parmi ceux qui l'ont le plus impressionné, Arnaud Clément évoque sans hésiter Alexander Zverev, demi-finaliste en 2015. « *Il n'avait que 17 ans mais son jeu parlait pour lui. Il était aussi très bien entouré.* » L'Allemand est aujourd'hui 5ème mondial, après une progression spectaculaire. Même chose pour Andrey Rublev, battu au deuxième tour l'an passé et depuis passé du 400ème rang au 31ème, à la faveur notamment d'un 1/4 de finale à l'US Open.

Country club aixois, du 7 au 13 mai

LA COUPE DAVIS EN TOURNÉE

Le trophée de la Coupe Davis, remporté par la France en novembre dernier, sera exposé pendant le tournoi, le vendredi et le samedi.

DU TENNIS TOUJOURS

L'Arena du Pays d'Aix a été sélectionnée pour accueillir la demi-finale de la Fed Cup les 21 et 22 avril prochains.

PETIT NADAL DEVENU GRAND

En 2003, en finale de l'Open Sainte-Victoire, Rafael Nadal, 16 ans à peine, perd à Aix face à Mariano Puerta. Mais son talent saute aux yeux. « *J'étais sur le tournoi* se souvient Arnaud Clément. *Il a impressionné tous les joueurs. Des Espagnols grands spécialistes de terre-battue, comme Bruguera ou Costa se sont dit : " lui, un jour, il gagnera Roland Garros "* ». Nadal en a depuis remporté dix.

DANS L'HISTOIRE

La raquette spaghetti de Nãstase fait craquer Vilas

C'est l'un des moments les plus fameux de l'histoire du tennis. En 1977 le Country club accueille la finale masculine du tournoi de la Raquette d'Or. Guillermo Vilas, n°4 mondial, est grandissime favori face à Nãstase. Mais le Roumain a un atout, la raquette « spaghetti » à double cordage. Vilas ne digère pas et abandonne, sous les sifflets du public aixois. La raquette, elle, fut interdite dès le lendemain, au grand dam de son créateur Werner Fisher, qui se voyait déjà millionnaire.

AIX LE KIOSQUE

Découvrez cette incroyable finale en vidéo

LE PASSAGE AGARD, UNE HISTOIRE DE MURS

C'est une bonne idée qui mérite d'être saluée. Elle a, depuis son origine, rendu service à des millions de personnes. Et notamment, les plus pressées ou les plus paresseuses.

En 1846, Félicien Agard, se donne un objectif : relier par un passage direct le cours Mirabeau à la place du Palais de justice, siège principal de la vie aixoise à l'époque. Entre ces deux emplacements, le couvent des Carmes, déclassé à la Révolution, avait été divisé en parcelles vendues à des dizaines de propriétaires. « *Alors*, raconte Frédéric Paul guide-conférencier, *entre 1846 et 1849, Félicien Agard, les rachète une à une. Il parvient à toutes les acquérir, sauf une !* » Au n° 57 du cours, Monsieur Sec refuse sèchement de vendre. Peu lui importe l'utilité que pourrait avoir ce futur raccourci. « *Mais*, poursuit le guide, *Félicien ne se décourage pas et convoque la justice pour régler ce différend.* » Résultat : Monsieur Sec se voit imposer de laisser un mince droit de passage sur sa propriété. Ce qu'il concède. Et aujourd'hui encore, l'histoire se lit dans l'architecture du lieu. Le passage Agard mesure 90 mètres de long sur 4 mètres de large, sauf dans l'entrée, au numéro 57 où les passants se croisent difficilement. Rapidement, des boutiques et des ateliers s'ouvrent. « *Depuis 1888, le studio du photographe Henry Ely n'a jamais fermé ses portes* » termine Frédéric Paul. Des dizaines d'autres commerces sont venus animer ce passage dont l'affluence ne s'est jamais essoufflée.
Actuellement, comme le souhaitait son fondateur, ce passage est toujours une voie privée ouverte au public.

Qui étaient...

Félicien Agard
Né le 9 juin 1804 à Aix, il exerçait la profession d'avocat. De 1844 à 1866, il était le directeur des Salins du Midi. Parallèlement, il siégeait à l'Académie d'Aix. Le 14 décembre 1869, c'est à Marseille qu'il s'éteint.

Henry Ely
Il exerce la profession d'imprimeur et se passionne pour l'art. Vers 1880, il fait un stage chez les frères Lumière, à Lyon. Il en revient photographe, portraitiste de studio. Un des premiers en France, probablement.

Joseph Sec
Il est fait mention dans l'article, d'un certain « Monsieur Sec », au n°57 du cours. Nombreux sont les lecteurs à faire le rapprochement avec Joseph Sec. Or il n'en est rien. Ce dernier, maître menuisier, est célèbre pour avoir réalisé sur l'avenue Pasteur un imposant monument en 1792. Soit près de 60 ans avant la création du passage.

GRAND-ANGLE

STATIONNEMENT : UNE AFFAIRE DE MOBILITÉ

L'application législative des nouvelles règles en matière de stationnement fait grand bruit depuis le début d'année. La création du forfait post-stationnement entraîne presque mécaniquement une hausse des tarifs, qui varie d'une commune à une autre. Bien consciente des difficultés actuelles à circuler en ville, la mairie d'Aix n'instaure un tarif dissuasif que pour la huitième heure en hyper-centre. C'est souvent beaucoup plus radical ailleurs.

Il n'empêche, l'ère du « tout voiture » est obsolète. Pour accompagner le changement, la Ville a entrepris depuis plus de quinze ans une politique volontariste. Six parcs relais ont vu le jour. L'offre de transports en commun, notamment avec le futur BHNS, s'étoffe. Quant aux voies cyclables, elles progressent. La piétonnisation a de son côté contribué à améliorer « l'expérience urbaine ».

Il n'est pas question pour autant d'éliminer la voiture. Le nombre de places de parking, à proximité immédiate du centre-ville, a largement augmenté. Pour les riverains, des solutions existent. L'ensemble de ces mesures, développées ici, doit permettre à chacun d'opter pour la meilleure solution, en fonction de son besoin.

STATIONNEMENT

S'ADAPTER AUX U

Depuis le 1er janvier et l'entrée en vigueur de la réforme instaurant le forfait post-stationnement, le sujet des tarifs aux horodateurs est au centre des débats. L'instauration d'un palier dissuasif bouscule les habitudes. C'est une nouvelle étape dans nos logiques de mobilité, qui va dans le sens de la politique mise en place depuis plus de quinze ans. Une contrainte - évidemment - mais aussi peut-être une opportunité. Explications.

DANS LA ZONE DE DENSE ATTRACTIVITÉ, UNE FRANCHISE DE 1H30 GRATUITE EST MISE EN PLACE JUSQU'AU 15 JUILLET POUR LES STATIONNEMENTS EN SURFACE.

Le stationnement répond aujourd'hui à une logique vertueuse : plus je stationne longtemps, moins j'ai d'intérêt à m'approcher du centre-ville. L'objectif étant de favoriser les rotations de véhicules, surtout à proximité des commerces. L'application en début d'année de la loi dite de « modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles » (Maptam) est venue le rappeler clairement avec la mise en place du forfait post-stationnement qui remplace désormais la traditionnelle contravention.
Avant cette loi - adoptée en 2014 -, le conducteur payait un « droit de stationnement ». Celui qui avait « oublié » de payer ou dépassait la plage horaire devenait un contrevenant. Il devait alors régler une amende pénale pour contravention de 17 € sur tout le territoire national (33 € si elle était majorée du fait d'un paiement en retard). Désormais, le conducteur qui stationne paie une « redevance d'occupation du domaine public ». Le négligent doit quant à lui s'acquitter d'un « forfait de post-stationnement » (FPS). Ce forfait ne peut dépasser la redevance pour le temps de stationnement maximal, comme dans un parking payant lorsqu'on a perdu le ticket.
Avant la réforme, les communes ou intercommunalités fixaient le tarif du stationnement, mais pas celui de l'amende. Désormais, elles fixent la redevance et le « forfait de post-stationnement ». Celui-ci peut donc

Des agents assermentés (ASVP) contrôlent la validité du stationnement en interrogeant grâce aux numéros d'immatriculation la base de données des tickets virtuels correspondants aux paiements effectués par horodateur. L'agent établit ainsi le « forfait de post-stationnement » (FPS) si le défaut de paiement est constaté. L'ANTAI (Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions) enverra pour le compte de la Ville un avis de paiement par courrier (nommé APA-FPS) à l'adresse du titulaire de la carte grise du véhicule.

USAGES

420 000

C'EST LE NOMBRE DE STATIONNEMENTS GRATUITS (MOINS DE 30 MINUTES) ENREGISTRÉS DANS LES PARKINGS DE LA VILLE. EN FRANCE, SEULEMENT 1 PARKING SUR 3 PROPOSE LA GRATUITÉ POUR LES STATIONNEMENTS DE COURTE DURÉE.

varier selon les communes ou les intercommunalités, et dans la même commune selon les secteurs.
À Aix, la dernière heure de stationnement est ainsi passée à 33€, quel que soit le secteur.
C'est donc une nouvelle étape qui devrait pousser les automobilistes à adapter leurs déplacements selon leurs usages. Cela va dans le sens de la politique de mobilité mise en place par la Ville depuis près de 20 ans.

UNE POLITIQUE COHÉRENTE DE DÉPLACEMENTS

Depuis le virage de l'an 2000, la mobilité est devenue une question primordiale dans les grandes villes. En 2003, Aix-en-Provence inaugurait son premier parc relais, le Krypton. Le concept était simple : un stationnement en périphérie à un tarif très attractif, et permettant de rejoindre le centre historique par des navettes gratuites pour l'ensemble des passagers du véhicule, favorisant par la même occasion le covoiturage.
Aujourd'hui, Aix dispose de plus ...

LE FPS, POUR QUI ? POUR QUOI ?

Les recettes financières inhérentes aux paiements spontanés (horodateurs) restent affectées au budget de la Ville d'Aix-en-Provence. Le produit du « forfait de post-stationnement » (FPS) sera, quant à lui, reversé à la métropole Aix-Marseille Provence, déduction faite des coûts de mise en œuvre des FPS. La métropole délibérera chaque année sur l'affectation de ces recettes à des opérations contribuant à l'aménagement du territoire en matière d'organisation de la mobilité et de voirie d'intérêt métropolitain.

REPÈRES

2001

INAUGURATION DE LA LIGNE TGV AIX-PARIS
La nouvelle ligne de TGV relie désormais Aix-en-Provence à Paris en 3h et à Lyon en 1h30.

2003

MISE EN SERVICE DES DIABLINES
Les diablines, véhicules électriques 6 places transportent 250 000 passagers chaque année dans le centre-ville.

OUVERTURE DU PREMIER PARC RELAIS D'AIX, LE KRYPTON (300 PLACES)
C'est la première structure proposant un stationnement en périphérie et reliée au centre-ville par des navettes gratuites.

2006

CRÉATION DU PARKING CARCASSONNE (300 PLACES)

2007

OUVERTURE DU PARKING ROTONDE (1 800 PLACES)
En 2007, l'ouverture du parking Rotonde propose une nouvelle offre de stationnement, comme une porte d'entrée sur le centre historique.

2009

OUVERTURE DU PARKING RAMBOT (270 PLACES)

2011

OUVERTURE DU PARC RELAIS ROUTE DES ALPES (200 PLACES)
Il permet de capter les véhicules arrivant du nord d'Aix.

EXTENSION DU PARKING MIGNET (+300 PLACES)

PIÉTONISATION DU CENTRE HISTORIQUE

...de 2 000 places de stationnement en parc relais, réparties sur cinq sites. Et 200 de plus si l'on ajoute le parc relais de l'Arena, inauguré en octobre dernier. Le prochain, sous le rond-point du colonel Jeanpierre, offrira 600 places supplémentaires en 2019. Leur taux de remplissage est croissant, preuve que ce mode de stationnement a rencontré son public.
En parallèle, le nombre de places dans les parkings publics en ouvrage a considérablement augmenté, notamment avec l'ouverture du parking Rotonde en 2007 (1 800 places) et Rambot en 2009 (270 places), ou encore l'extension du parking Mignet en 2011 (+300 places).

ADAPTER SON STATIONNEMENT À SON BESOIN

Aujourd'hui, une personne qui envisage un stationnement de longue durée doit favoriser le parc relais. C'est le cas par exemple des automobilistes venant à Aix pour rejoindre leur lieu de travail. C'est une question centrale pour les grandes villes. Des données de l'Insee montrent que sur 26 millions

Les parcs relais (ici le Krypton / 900 places) sont les structures les plus adaptées aux stationnements de longue durée. Leur tarif est attractif : 2,20€ la journée, avec navette gratuite vers le centre-ville pour l'ensemble des passagers du véhicule, aller et retour. Ils proposent aussi un abonnement mensuel (27€) ou annuel (260€).

3H
DE STATIONNEMENT EN HYPER-CENTRE

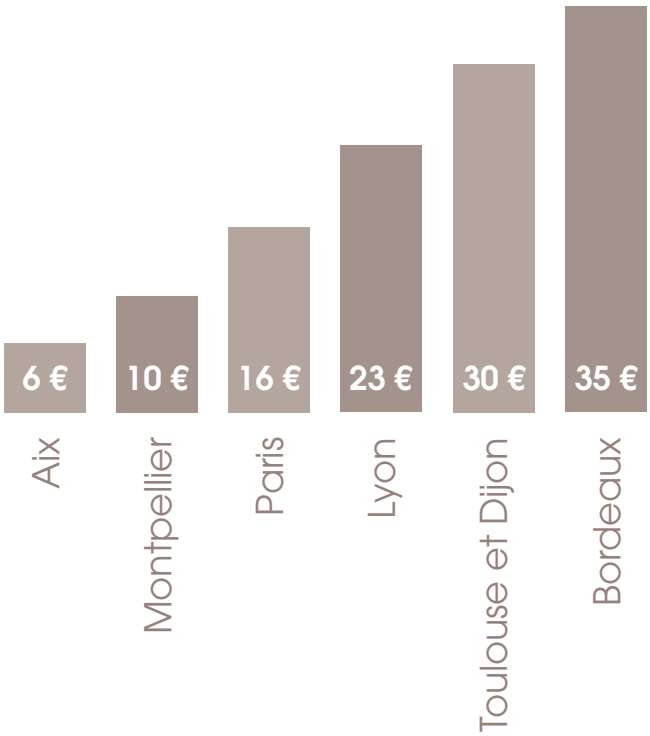

DES TARIFS EN VOIRIE PLUS BAS QU'AILLEURS

A Aix, le maire a souhaité tenir compte des difficultés temporaires provoquées par le début des travaux du bus à haut niveau de services, pilotés par la métropole. Pour les automobilistes d'une part, et les usagers des bus d'autre part, car des retards importants ont été constatés. Aujourd'hui dans la zone de dense attractivité (hyper-centre), le tarif du stationnement en surface ne devient dissuasif qu'à partir de la 8ème heure, passant de 14 à 33 €. Le montant du FPS varie selon les villes et les secteurs. Dans la majorité des villes, il se situe autour de 33 € (35 € à Bordeaux, Strasbourg ou Metz). Parfois en deçà, comme à Nice, mais le plus souvent au-dessus. A Paris il est par exemple de 50 €, il grimpe à 60 € à Lyon.
Pour les tarifs de stationnement, en comparaison des villes d'attractivité semblable, Aix compte parmi les tarifs les plus bas. A Paris 3h coûtent 16 €. A Bordeaux les 2 h sont facturées 5 €, pour 3h il faut compter 35 €. A Toulouse, s'il ne coûte que 3 euros pour stationner 2 h, ce sont 27 € supplémentaires qu'il faut rajouter pour une demi-heure de plus. A Dijon le tarif est de 15 € pour 2h15 et de 30 € pour 2h30. Des exemples parmi d'autres.

Retrouvez la carte des quartiers administratifs sur aixenprovence.fr ou en scannant ce qr-code

d'actifs, près de 17 millions ont un emploi en dehors de la commune où ils résident. Un chiffre qui augmente d'année en année. Parmi eux, 13 millions utilisent leur véhicule, et 8 millions parcourent plus de 15 km pour se rendre au travail.
Pour un stationnement de moyenne durée, les parkings publics en ouvrage sont les plus adaptés. A noter tout de même qu'ils proposent la gratuité la première demi-heure. 420 000 stationnements gratuits de moins de 30 minutes ont ainsi été enregistrés en 2017 (source Semepa).
Le stationnement de voirie tend quant à lui à privilégier les arrêts de courte durée. Une politique cohérente qui vise notamment à diminuer le nombre de voitures « ventouses ». Mais aussi à favoriser les rotations des véhicules dans le centre historique et du même coup soutenir le commerce. Même si le changement peut être perçu comme douloureux, la stratégie reste cohérente et vertueuse.

208 000
conducteurs ont opté pour les parc relais en 2017

À NOTER
Les stationnements gênants, très gênants, dangereux, interdits ou abusifs restent du domaine pénal. Ils sont soumis à des amendes, et parfois sanctionnés par des retraits de points ou des mises en fourrière.

Amplitude horaire du paiement 8h-12h / 14h-19h

● ZONE DENSE ATTRACTIVITÉ
(Centre-ville)
Limite de stationnement à 8h par tranche de 24h
01h = 2 €
02h = 4 €
03h = 6 €
04h = 8 €
05h = 10 €
06h = 12 €
07h = 14 €
08h = 33 €
FPS = 33 €

● ZONE À MOYENNE ATTRACTIVITÉ
Limite de stationnement à 10h par tranche de 24h
01h = 1 €
02h = 2 €
03h = 3 €
04h = 4 €
05h = 6 €
06h = 8 €
07h = 10 €
08h = 12 €
09h = 14 €
10h = 33 €
FPS = 33 €

● ZONE À FAIBLE ATTRACTIVITÉ
Limite de stationnement à 11h par tranche de 24h
01h = 0,80 €
02h = 1,60 €
03h = 2,40 €
04h = 3,20 €
05h = 4 €
06h = 4,80 €
07h = 5,60 €
08h = 10 €
09h = 12 €
10h = 14 €
11h = 33 €
FPS = 33 €

RÉSIDENTS
s'applique dans le quartier administratif de résidence
● Tarif résident : – 50% sur le tarif
● Abonnements* :
zone dense attractivité : 360 €
zone moyenne attractivité : 300 €
zone à faible attractivité : 270 €
Tarif annuel pour la gratuité des horodateurs dans la limite de stationnement du quartier administratif.
**Un abonnement par foyer fiscal*

GRATUITÉ
● Véhicules électriques
● Personnels de santé intervenant à domicile (médecins, infirmiers, aides-soignants,...)
● Personnes à mobilité réduite sur les emplacements réservés (une carte PMR = un numéro de plaque d'immatriculation)

Chaque situation doit faire l'objet d'une déclaration à la SEMEPA située au 3e étage du parking Pasteur (04 42 17 02 80)

REPÈRES

2011

OUVERTURE DE LA NOUVELLE GARE ROUTIÈRE D'AIX-EN-PROVENCE
Chaque jour, 40 000 voyageurs et 1 700 cars et bus transitent par la gare routière d'Aix-en-Provence.

CRÉATION DU PÔLE D'ÉCHANGES DE PLAN D'AILLANE
Il contribue à réduire le trafic précédemment dirigé vers le centre-ville d'Aix.

2013

PARC RELAIS MALACRIDA (250 PLACES)
Il répond aux besoins des usagers venant par l'ancienne RN7 ou par l'autoroute A8.

PARC RELAIS HAUTS DE BRUNET (370 PLACES)
Construit en haut de l'avenue Philippe Solari, il est situé au carrefour de plusieurs axes provenant du nord du Pays d'Aix.

2016

AGRANDISSEMENT DU PARC RELAIS KRYPTON (900 PLACES)
La capacité du premier parc relais aixois est triplée. Il propose désormais 900 places, 12 quais pour bus, reliés au centre-ville par une passerelle pour transports en commun, piétons et vélos au dessus de l'A8.

2017

DÉBUT DES TRAVAUX DU BHNS
Les travaux du Bus à haut niveau de service ont débuté. Fin 2019, des navettes électriques traverseront la ville sur plus de 7 kilomètres .

2018

UN NOUVEAU PARC RELAIS ROND-POINT DU COLONEL JEANPIERRE
Un parc relais souterrain de 600 places va être aménagé sous le rond-point du colonel Jeanpierre au Jas de Bouffan, il aura vocation à capter les véhicules arrivant par l'ouest de la ville.

BHNS

LA MOBILITÉ JOUE LA CARTE AIXPRESS

Les travaux du bus à haut niveau de service ont débuté à la fin de l'année 2017. Début janvier 2018 pour le secteur Rotonde, l'avenue des Belges et l'avenue Victor Hugo. En 2019, le nouveau mode de transport électrique traversera la ville sur 7,2 kilomètres en site propre. Il desservira notamment les grands quartiers d'habitation et le campus universitaire à travers 19 stations. Il trouvera sur son tracé le futur parc relais du colonel Jeanpierre (600 places) au Jas de Bouffan, pour finir sa course au Krypton (900 places). Cette ligne express, qui fonctionnera à raison d'une navette toutes les 7 minutes aux heures de pointe, viendra renforcer le réseau des transports aixois et permettra d'offrir une nouvelle solution de déplacement dans la ville.
En attendant, les travaux décidés et financés par l'ex-CPA, aujourd'hui gérés par la Métropole, ne sont pas sans causer des difficultés de circulation. Il est donc conseillé d'utiliser des itinéraires de transit contournant la zone de travaux (voir sur la carte ci-contre). Et, lorsqu'on vient en centre-ville, de se garer dans le premier parking rencontré sur son axe d'arrivée. L'objectif étant de désengorger au maximum le secteur Rotonde tout en préservant l'accès au centre historique. Les itinéraires de transit proposés passent d'ailleurs devant où à proximité des parkings permettant d'y accéder.

VUE DE LA ROTONDE APRÈS TRAVAUX DU BHNS

5 700 places

La ville compte neuf parkings Semepa, soit 5 700 places à moins de 500 mètres du centre-ville. Si l'on ajoute les places en surface, dans les rues, Aix présente l'un des ratios places/nombre d'habitants les plus élevés de la région.

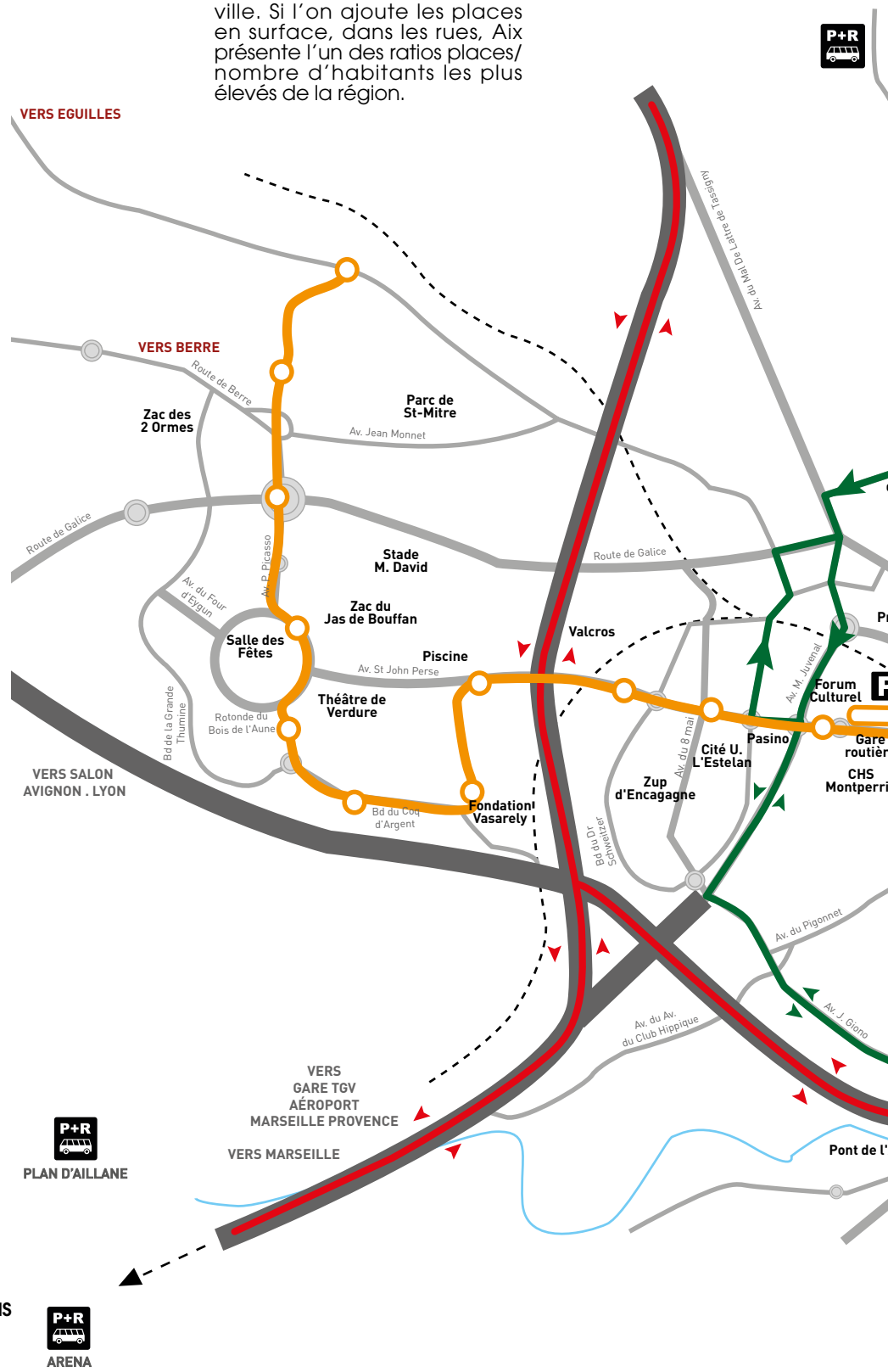

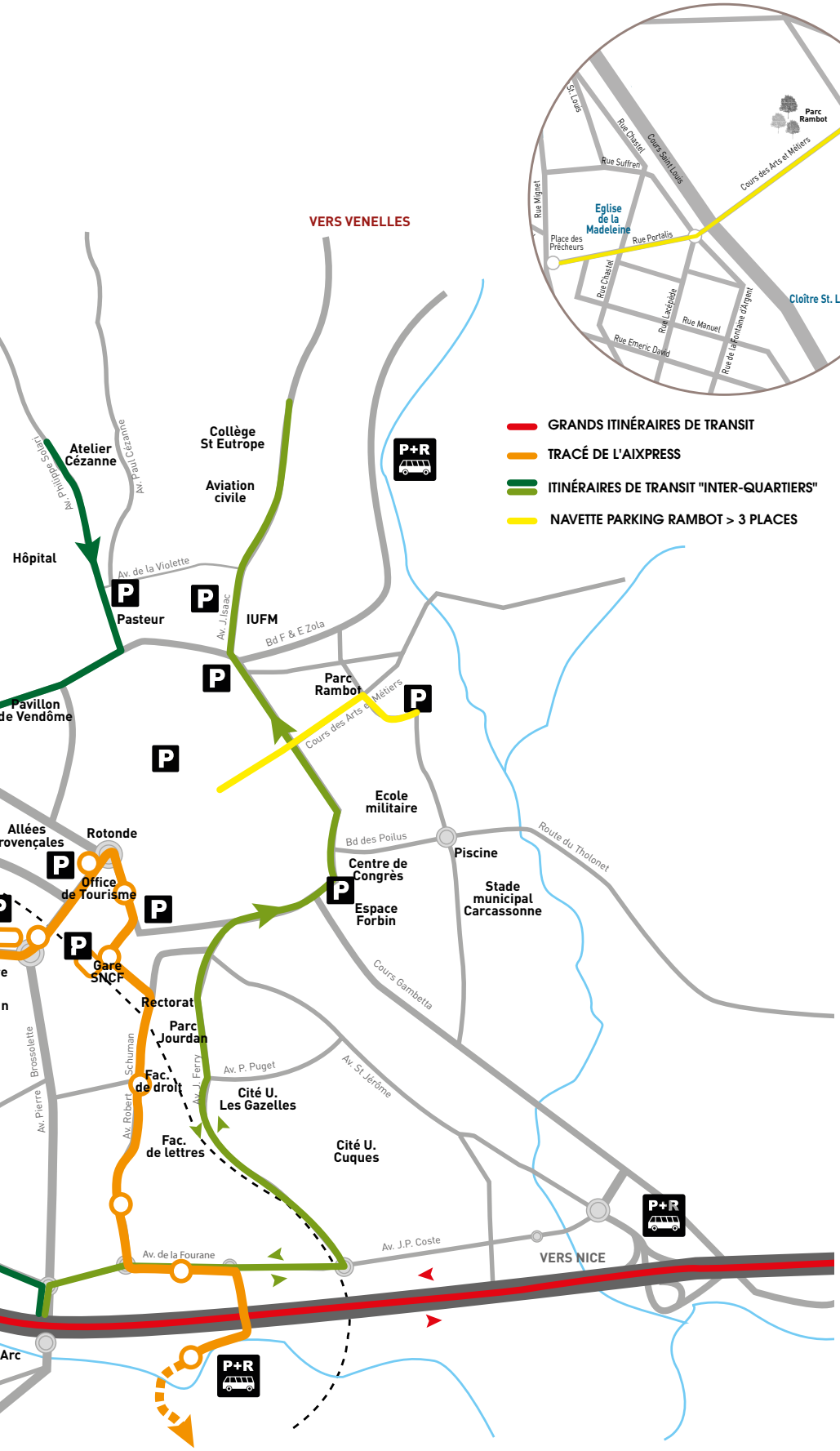

COMMERCE

LA VILLE MET EN PLACE UNE NAVETTE GRATUITE ENTRE LE PARKING RAMBOT ET LES TROIS PLACES

Consciente des difficultés rencontrées par les commerçants des 3 places durant les travaux, la Ville met en place à partir de la fin du mois de mars une navette gratuite entre le parking Rambot et l'église de la Madeleine qui passera par la rue Portalis, mise à double sens pour elle*. Deux petits véhicules électriques de type Diablines assureront des rotations continues entre 10h et 19h30 du lundi au samedi. Un moyen de pallier la suppression du stationnement sur les places en s'appuyant sur le parking Rambot, construit en 2009, qui propose 270 places. Soit le même nombre que celles supprimées par l'emprise du chantier. À noter également que le parking est situé à seulement 10 minutes à pied de l'église de la Madeleine et que la Ville vient de terminer l'aménagement d'un cheminement piéton le long de l'avenue des Arts et métiers.
La navette servira également de moyen de communication puisque les passagers trouveront à l'intérieur un document d'information périodique sur le chantier et les animations du secteur en cours de réhabilitation, ainsi qu'un film en 3D montrant le projet terminé.

* Elle reste accessible aux voitures uniquement en voie sortante (vers les boulevards extérieurs).

11 millions d'usagers

L'an dernier, près de 4 millions de véhicules ont fréquenté les parkings aixois. Cela représente 11 millions d'usagers. Aix reste une ville très attractive.

LA PIÉTONNISATION, 7 ANS APRÈS

Les mesures adoptées en 2011 pour limiter la voiture dans le centre-ville ont notamment permis d'améliorer l'environnement sonore des rues concernées.

Comme si elle avait toujours existé. C'est pourtant en 2011, il n'y a que sept ans, que la politique de piétonisation a été mise en place. Et très vite, les Aixois se sont habitués à marcher dans des rues dégagées, où les véhicules sont rares. La rue des Cordeliers a été la première. L'expérience, notamment de bons retours auprès des commerçants, a convaincu d'aller plus loin. Rue Mignet, rue d'Italie, quartier Mazarin... Aujourd'hui 72 rues et 14 places sont piétonnisées. Elles sont toutes situées dans le secteur sauvegardé, qui couvre une zone de 69 hectares à l'intérieur des boulevards et où se trouvent environ 1800 commerces.
La Ville, comme sur d'autres sujets, n'a pas d'approche dogmatique. En lançant le processus, la volonté n'était pas d'éliminer la voiture - il n'y a pas de vitalité sans flux - mais d'en limiter le passage, dans des rues très fréquentées et étroites. Des bornes escamotables ont été installées. Elles sont relevées toute la journée depuis novembre 2014. Les résidents, les véhicules habilités ou les livreurs le matin bénéficient d'autorisations spécifiques.

VOLUME EN BAISSE

Parmi les effets de la piétonnisation « l'expérience urbaine » pour le piéton, consommateur ou pas, est forcément meilleure.
Une étude menée par Acoucité, observatoire de l'environnement sonore situé à Lyon, a notamment détaillé l'impact en matière de bruit. Il a pris l'exemple de la rue d'Italie, où se trouvent de nombreux commerces, avant et après la mise en place des bornes. Sur une période test d'une heure, le nombre de voitures a chuté - logique -, passant de 136 à 10. L'observatoire a noté une baisse de 5 décibels du niveau sonore, malgré la présence de travaux. Le résultat attendu est plutôt de l'ordre de 15 décibels poursuit l'étude.
Moins de bruit, mais surtout un bruit plus agréable. Là où les voitures dominaient l'ambiance sonore (près de 60 %), ce sont désormais les 20 000 piétons quotidiens qui ont repris le pouvoir (65 %), avec les sons de leurs voix ou de leurs pas.

-15 DÉCIBELS

UNE RUE PIÉTONNISÉE DOIT PRODUIRE 15 DÉCIBELS DE MOINS EN MOYENNE

LE BOND DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Le stationnement en ville est gratuit pour les véhicules électriques. Il suffit d'en faire la demande chaque année à la Semepa, dans les bureaux situés au 3ème étage du parking Pasteur. 55 véhicules ont bénéficié de la mesure en 2016, 65 en 2017. Depuis le début d'année 130 automobilistes ont déjà récupéré le précieux macaron. Soit 100 % d'augmentation en seulement deux mois.

RECHARGE À VOLONTÉ

Les parkings aixois proposent des emplacements permettant de recharger gratuitement son véhicule électrique. A noter que pour des raisons de partage, ces places sont dédiées à la recharge et non au simple stationnement.

DU STATIONNEMENT VÉLO EN PHASE DE TEST

La Ville a fabriqué des arceaux démontables afin de tester des zones de stationnement vélo. Deux sites ont récemment été équipés. Le premier devant l'Institut d'Études Politiques et le second rue des Cordeliers, au niveau de l'Hôtel de Ville. Testés en vue d'être pérennisés ou démontés (si ils ne sont pas utilisés), ces espaces ont vocation à être multipliés dans tout le centre-ville pour répondre au besoin de stationnement des cyclistes. A ce jour, les 2 premiers sites sont d'ores et déjà très appréciés.

LA QUESTION

LES PARKINGS AIXOIS SONT-ILS CHERS ?

Moins chers qu'ailleurs, comme le prouve une étude réalisée en 2015 après l'application de la loi Hamon sur la consommation et qui avait entraîné une hausse mécanique du tarif des parkings en France. Cette étude porte sur les villes du grand Sud-Est de plus de 100 000 habitants, couvrant une zone entre Perpignan, Lyon et Nice. 4 h de stationnement dans un parking à Aix reviennent en moyenne à 8 €. Contre 9,8 € à Marseille, 9,4 € à Montpellier, 8,4 € à Perpignan, 10,7 € à Lyon, 12,16 € à Cannes et 9,52 € à Nice. Seules Toulon, Nîmes et Arles résistent à la comparaison avec des tarifs similaires.
D'autant que l'écart en faveur des parkings aixois s'est probablement creusé, du fait de la hausse traditionnellement appliquée par les opérateurs privés chaque année au 1er janvier. Aix est l'une des seules villes à faire confiance à une Société d'économie mixte d'équipement, à capital majoritairement public.
A noter que comme dans le plupart des villes, le tarif des parkings aixois varie en fonction de leur emplacement. Méjanes, Carnot, Pasteur, Bellegarde, Signoret et Rambot pratiquent les mêmes tarifs. Plus proches de l'hyper-centre Mignet, Rotonde et surtout Cardeurs (seulement 125 places) sont aussi plus chers (8,9 et 9,9 € pour 4 h, contre 7,5 € pour les autres parcs).

DIRECTRICE DU CEREMA MÉDITERRANÉE

FLORENCE HILAIRE

Le Cerema Méditerranée, qui fête en 2018 ses 50 ans de présence sur le site d'Aix-en-Provence (pôle d'activité), est l'une des implantations territoriales du Cerema, établissement public d'étude et d'expertise dans les domaines des risques, de l'environnement, de la mobilité et de l'aménagement.

AIX LE MAG : La réforme du stationnement - les difficultés à circuler et à se garer en centre-ville - provoque actuellement un vif débat. Comment accompagner le changement des comportements ?
Florence Hilaire : Cet accompagnement passe par une mise en évidence des bénéfices en jeu - moins de bruit, un air plus respirable, plus de place pour la nature en ville, plus d'espace pour les piétons, en résumé, une ville plus agréable à vivre au quotidien - plutôt que par un discours culpabilisant sur les comportements individuels. Le changement d'habitude tient quelquefois à peu de choses, tout en ayant conscience que cela peut prendre du temps.

ALM : Pour les automobilistes, qui ont connu l'ère du « tout voiture », le changement peut paraître brutal. Est-il pour autant indispensable ?
FH : L'ère du « tout voiture » n'est manifestement plus viable du point de vue du changement climatique mais également parce que nous avons atteint un niveau de saturation et de congestion de nos infrastructures et espaces publics qui n'est plus accepté .
En France, la part de la voiture individuelle dans les déplacements représente encore huit déplacements sur dix. Il ne s'agit donc pas de faire disparaître la voiture, car elle reste utile et parfois incontournable. Aujourd'hui la voiture commence à être considérée comme un service plutôt qu'un bien de propriété individuel. Le développement de l'autopartage, des véhicules en libre accès ou encore du co-voiturage vont dans ce sens.

ALM : Pour une ville comme Aix, avec un cœur de ville peu étendu et encerclé par une ceinture périphérique, l'éloignement de la voiture de l'hyper-centre et le développement de la piétonnisation sont-ils un atout ou un frein à la commercialité ?
FH : Les centres-villes offrent des fonctions de déambulation, de rencontres, de récréation mais également de consommation plus spécifique et parfois à plus forte valeur ajoutée. L'attractivité d'un centre repose aussi sur ces fonctions et la qualité urbaine, et pas nécessairement sur la possibilité de se garer au plus proche d'un commerce ou d'un service.

Retrouvez l'interview complète sur aixenprovence.fr

AIX LE KIOSQUE

UN SEUL TICKET POUR LA ZONE AIX-MARSEILLE

Un accès illimité à l'ensemble des offres de transport est disponible pour 73 euros par mois. Fin février, plus de 4 000 pass avaient été vendus.

Briser les frontières territoriales et simplifier l'utilisation des transports en commun pour les voyageurs en unifiant la tarification… Le sujet faisait débat depuis longtemps, il est enfin sur les rails.

Depuis le 1er février, le pass intégral mensuel permet de se déplacer dans les 92 communes et les 3 000 km² de la métropole Aix-Marseille. Pour 73 euros par mois, il offre un accès illimité à tous les réseaux urbains et interurbains (bus, cars, TER, métros, tramway…), mais aussi aux navettes maritimes, à l'ensemble des parcs relais aixois et marseillais et aux parcs à vélos des gares TER et de Pays d'Aix Mobilité.

Le forfait, en vente dès le 20 du mois précédent, est chargé sur la carte de transports habituelle ; il peut être pris en charge à 50 % par l'employeur. Économique, écologique et pratique, le pass intégral mensuel est une bonne alternative au tout-voiture, mais également au stationnement de centre-ville avec les parcs relais. À partir de septembre prochain, il sera également proposé en version annuelle et reviendra à 68 euros par mois. Il sera aussi décliné pour les différents profils d'usagers, notamment les jeunes et les touristes.

AU PÔLE D'ÉCHANGES DE PLAN D'AILLANE SE CÔTOIENT VOITURES, BUS, CARS ET VÉLOS.

LE PLAN VÉLO SUIT SON RYTHME

Sur 269 kilomètres de voies à aménager dans le cadre du schéma directeur cyclable, 96 kilomètres sont d'ores et déjà terminés.

En 2013, la Ville adoptait son schéma directeur cyclable. Un document ambitieux de planification dont la vocation initiale était d'identifier des itinéraires à aménager avec une priorité pour les déplacements cyclistes « domicile-travail ». Il faisait émerger les axes stratégiques sur lesquels développer des voies express, véritables autoroutes pour les vélos, épine dorsale du réseau cyclable de l'agglomération. L'objectif étant d'assurer des liaisons confortables, sécurisées et efficaces entre Aix et ses principaux bassins d'emplois (Les Milles, la Duranne,...).

Parallèlement, le schéma directeur cyclable a cartographié un maillage complet d'itinéraires et d'aménagements cyclables pour la ville et les villages du territoire aixois.

Entre 2013 et 2015, les services de la Ville ont procédé à l'analyse de faisabilité de ces itinéraires. Plus de 470 tronçons ont ainsi été analysés pour valider leur profil technique et leur réalisme au regard des multiples contraintes du terrain. Au total 43 kilomètres de voies express ont été identifiés et 226 kilomètres d'aménagements connexes étudiés.. Un travail long et minutieux qui conjugue de nombreux paramètres (notamment la propriété foncière sur certains axes). Le « plan vélo » avance aujourd'hui au fil des opérations de requalification ou d'aménagement sur le territoire. Prochainement, sept kilomètres de voies cyclables seront réalisés dans le cadre des travaux du bus à haut niveau de services.

A ce jour, 96 kilomètres d'aménagements cyclables sont aménagés.

PLUS DE LA MOITIÉ DES PARENTS QUI SE RENDENT À L'ÉCOLE EN VOITURE SE DISENT PRÊTS À CHANGER LEURS HABITUDES EN BASCULANT NOTAMMENT VERS LA MARCHE OU LE VÉLO.

PLAN DE DÉPLACEMENTS ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

DU DIAGNOSTIC AUX ACTIONS

La rentrée scolaire 2017 a été marquée par le lancement du premier plan de déplacements établissement scolaire (PDES) à Aix. C'est aux Floralies, dans les quartiers sud de la ville, que la démarche a commencé. Sept mois après, place aux premières actions.

À la dernière rentrée scolaire, la Ville d'Aix avait choisi de s'engager dans la mise en place de son premier plan de déplacements établissement scolaire (P.D.E.S.), choisissant le groupe scolaire des Floralies comme site pilote. L'objectif étant de réduire les impacts des déplacements motorisés (embouteillages, pollution, bruit, sécurité, cadre de vie…) en favorisant et en incitant aux changements de comportements sur les trajets domicile-école.

Un diagnostic complet a été réalisé en fin d'année 2017. Il consistait – entre autres - en une enquête auprès des parents (35 % de participation), des enfants (43 % de participation) et un audit de terrain. Il a ainsi révélé que près de 73 % des élèves résident à moins de 15 minutes à pied de l'école (soit environ 1 kilomètre). 45 % se rendent à l'école en voiture, mais plus de la moitié d'entre-eux se disent prêts à changer leurs habitudes en basculant notamment vers la marche ou le vélo. Du côté des enfants, plus de 50 % souhaiteraient se rendre à l'école en mode actif (marche, vélo, trottinette).

Parmi les principales difficultés rencontrées, on note le stationnement anarchique, la congestion aux heures de pointe et l'absence de systèmes d'accroche pour les vélos. Il ressort aussi que c'est en termes de sécurisation des accès (traversée, circulation) que les attentes des parents sont les plus fortes.

Quinze actions ont été identifiées pour améliorer la mobilité autour des Floralies. Les services de la Ville et la direction de l'école sont désormais mobilisés pour les rendre opérationnelles. Certaines seront prochainement mises en œuvre, comme le développement du co-piétonnage, la mise en place de stationnement pour les vélos et trottinettes au sein de l'établissement, ou l'amélioration des points de cheminements autour de l'école. Un défi éco-mobile - événement de sensibilisation organisé autour d'ateliers - sera également organisé sur une semaine, début juin.

S'appuyant sur cette première expérience, deux nouvelles écoles seront concernées par la mise en place d'un PDES dès la rentrée prochaine. À suivre.

EN QUOI CONSISTE LE PDES ?

Financé par l'ADEME et la Ville, coordonné par le CPIE du Pays d'Aix, le PDES est un dispositif participatif de mobilité durable. Il étudie les déplacements domicile-école pour proposer des solutions visant à réduire les impacts des déplacements motorisés. Il s'adapte au contexte et aux enjeux de la commune pour garantir des actions pertinentes et produire de vrais résultats. ■

MAIRIES DE QUARTIER : L'ATOUT PROXIMITÉ

Les mairies de quartier sont indéniablement un outil de maintien du service public dans les différents quartiers et villages aixois. Elles sont aussi un relais et incarnent la politique de proximité souhaitée par le maire et l'équipe municipale.

A l'heure du numérique, les nombreuses démarches administratives qui sont désormais dématérialisées représentent une perte d'activité et de compétences pour les mairies de quartier.
Il convient toutefois d'en maintenir certaines et de conserver un accueil physique dans ces lieux d'interface entre la population et l'administration municipale.
Chacune des dix mairies de quartier ainsi que les deux permanences de Célony et du secteur des Granettes - Pey Blanc, disposent d'un élu et d'une équipe de collaborateurs pour être à l'écoute de toutes les doléances : suivre de près les projets portés par la majorité municipale, traiter les problèmes au quotidien, être en contact direct avec la population, les commerçants et l'ensemble des acteurs de la vie de proximité.

Grâce à un travail d'écoute, d'îlotage et de recensement, les élus et leurs collaborateurs ont aussi pour objectif de faire valoir une connaissance du terrain auprès des services techniques afin d'optimiser les interventions et d'ainsi améliorer le cadre de vie.
Ces annexes sont aussi un soutien et un partenaire privilégié du tissu associatif et de tous les porteurs d'initiatives pouvant constituer une plus-value pour la vie du quartier. Soutenir c'est informer, orienter et défendre les projets auprès des différents services municipaux, décideurs et financeurs.
Enfin, les mairies de quartier seront des acteurs majeurs dans la mise en place et le développement d'une police de proximité dans les quartiers et villages aixois. Elles auront en effet un rôle important à jouer en amont avec un diagnostic sur les attentes des administrés en matière de sécurité, de tranquillité et des problématiques de stationnement. Elles auront aussi toute leur utilité dans la prise de contact et l'établissement de liens basés sur la confiance entre cette police de proximité et la population.

LES COMPÉTENCES DES MAIRIES DE QUARTIER

- Certifications conformes
- Certificats et changements d'adresse
- Certificats de célibat et de concubinage
- Certificats de vie
- Légalisations de signature
- Inscriptions scolaires, périscolaires, et pour la restauration scolaire
- Distribution de colis de Noël
- Inscriptions sur les listes électorales

MARIAGE DANS LES MAIRIES DE QUARTIER : CE QUE DIT LA LOI

L'article 75 du Code Civil dispose que le mariage doit être célébré à la mairie. Il prévoit toutefois qu'en cas d'empêchement grave, le procureur de la République du lieu du mariage pourra requérir l'officier de l'état civil de se transporter au domicile ou à la résidence de l'une des parties pour célébrer le mariage. Suite à des demandes émanant de grandes villes soucieuses de désengorger les centres-villes et d'éviter les nuisances, le législateur a, par la loi 2016-1547 du 18 novembre 2016 dite loi de modernisation de la justice du XXIème siècle, donné la possibilité aux communes de célébrer les mariages dans un autre bâtiment que la mairie, avec l'autorisation préalable du Procureur de la République. Aucune disposition législative ne permet à l'officier d'état civil de marier dans une mairie de quartier.

TOUR D'HORIZON DE **QUELQUES CHANTIERS**

Plusieurs chantiers seront réalisés dans le courant des deux prochains mois par le service municipal de la voirie.

Aux Milles, le chemin des Déportés sera bientôt en travaux. Longue d'environ 800 mètres, cette artère qui longe la voie ferrée et dessert le site mémorial du camp des Milles, sera remise en état en deux phases. Après le rebouchage de tous les nids de poule, le revêtement sera intégralement repris avec la pose d'un nouvel enrobé. Le chantier prendra fin début avril.

Dans les quartiers sud, le chemin Roger-Martin qui prolonge le Camp de Menthe et relie l'avenue du Club Hippique est également en chantier. 100 mètres linéaires de trottoirs seront aménagés aux normes PMR pour sécuriser le cheminement des piétons. La sécurité des piétons, il en est également question dans une autre opération qui vise l'avenue des Armées d'Afrique, où tous les passages seront repris et mis aux normes en vigueur. Toujours sur le secteur sud de la ville, le chantier de requalification de l'avenue du Pigonnet vient de s'achever par le renouvellement du mobilier urbain. L'avenue a été entièrement refaite, avec la création d'une piste cyclable et la végétalisation du lieu par la plantation de plusieurs micocouliers.

PONT DE BERAUD

UNE ASSOCIATION QUI TIENT BIEN LE CAP

Présidé par Michèle Lombardo, le Comité d'Animation et de Promotion (CAP) du Pont de Beraud occupe une place majeure dans la vie associative du quartier.

Créé en 1989, le Comité d'Animation (CAP) Pont de Beraud, est une association qui a pour but de contribuer à l'animation et à la promotion du quartier. Installée depuis 2006 dans des locaux situés au 8 du chemin du Four, à proximité de l'école primaire Alphonse-Daudet, elle propose toute une palette d'activités culturelles comme la peinture, la couture, le théâtre ou des cours de langue. Ses 300 adhérents ont aussi une offre ludique avec des jeux de société, ou de découverte de l'environnement par des randonnées. Le CAP est aussi de toutes les animations qui font vivre le quartier, organisées la plupart du temps en partenariat avec les établissements scolaires, les quelques autres associations que compte le quartier, ou même avec la maison de retraite La Bastide du Figuier. Dans son actualité proche, il y a la participation d'un groupe d'adhérents passionnés de peinture à la Grande Lessive®, une grande manifestation d'art participatif qui aura lieu le 29 mars prochain (voir page 12). Le 31 mars, le Planétarium viendra pour une initiation à l'astronomie dans le gymnase de l'école primaire Alphonse-Daudet.

CAP Pont de Beraud : 06 07 57 74 15
cap.pontdeberaud@gmail.com

CENTRE-VILLE

BOULEVARD ARISTIDE-BRIAND : LES TRAVAUX REPORTÉS EN AVRIL

Initialement prévus pour le mois de décembre dernier, les travaux de réfection et de désamiantage du boulevard Aristide-Briand ont été reportés au mois d'avril. Ils seront réalisés de nuit, durant les vacances scolaires de Pâques. Pendant le chantier, le boulevard sera fermé à la circulation automobile jusqu'à 6h du matin. L'opération consiste à désamianter la couche de roulement réalisée avec un enrobé qui contient de l'amiante. Elle sera décapée par des techniciens experts en la matière et selon un protocole très rigoureux, à l'aide d'une décapeuse équipée d'une jupe qui retiendra la poussière. Les matières amiantées seront ensuite conditionnées dans des bennes étanches et évacuées vers un centre de traitement spécialisé. Les voies seront ensuite rabotées et entièrement reprises. Ce chantier durera trois semaines, un plan de déviation de la circulation sera mis en place.

LES MILLES

SQUARE CAMOIN : DU NEUF POUR LES ENFANTS

Créée en 2007, l'aire de jeux du square Paul-Camoin ainsi que ses petits jeux à ressort sont adaptés aux enfants âgés de 2 à 8 ans. Dès la fin de ce mois de mars, un chantier sera lancé pour y créer un espace avec un toboggan, un filet d'escalade, une tour et une structure multiactivités de 84 m² adaptée à un public de 6 à 12 ans. Ce pôle ludique verra le jour sur une plateforme en béton balayé de 162 m², bâtie à l'entrée du square, en lieu et place du boulodrome. Toutes les attractions seront installées sur un sol souple pour sécuriser les enfants. La pose de bancs publics et de corbeilles de propreté sont également au programme. La fin du chantier est prévue pour le mois de mai.

APRÈS LA COURONNADE, AU TOUR DE LOQUI

Le Conseil Départemental prévoit de lancer dans le courant du deuxième trimestre, une grande opération de requalification de la route de Loqui. Ce chantier nécessitera la mise en sens unique de cette route départementale 17 qui relie le village à Eguilles. Avec pour conséquence de renvoyer une partie des automobilistes qui empruntent cette route vers le chemin de la Couronnade. Afin d'éviter que ce chemin ne souffre de cet afflux supplémentaire, il vient de faire l'objet de travaux de renforcement des accotements par la pose de poutres de rive pour éviter un affaissement. La reprise des voies de circulation par la pose d'un nouvel enrobé et le marquage au sol seront réalisés à la fin de la rénovation du chemin de Loqui.

ENCAGNANE

UN SPORT TRUCK POUR TRANSPORTER DU LIEN SOCIAL

L'Association départementale pour le développement des actions de prévention (ADDAP-13) a mis en place le Sport Truck, un nouveau dispositif de médiation à travers des activités sportives et éducatives dispensées en pieds d'immeubles. Equipé d'un camion et de tout le matériel nécessaire, Moussa Diallo, animateur du Sport Truck, s'installe tous les mardis de 16h à 19h sur le micro-site sportif Georges Martinez, fraîchement déplacé pour permettre l'agrandissement des nouveaux locaux de l'école maternelle Jean-Giono (voir Mag n°23). Il y propose toute une palette d'activités gratuites. Outre l'aspect sportif et un travail de cohésion de groupe par des jeux collectifs, cette unité mobile se veut aussi être un outil pour repérer et créer du lien avec les jeunes en difficulté, pour ensuite mettre en place un accompagnement. Ce programme est soutenu par la Polique de la ville, il vise également à assurer la présence d'un adulte parmi les jeunes, sur un créneau amené à évoluer avec l'allongement des jours.

LA DURANNE

+ 102 PLACES DE PARKING

Une nouvelle aire de stationnement de 102 places voit le jour sur l'avenue Neil-Armstrong. Elle est équipée de pavés dépolluants au sol, de zones ombragées avec des bancs publics et de candélabres photovoltaïques pour un éclairage autonome. La livraison de ce nouveau parking, doté d'un bassin de rétention de 2 800 m³ pour capter les eaux de pluie des alentours, est fixée pour le mois d'avril.

LA CROIX ROUGE CHOISIT LA DURANNE

Initialement prévu à Eguilles, c'est finalement dans le quartier qu'un centre de formation de la Croix Rouge verra le jour.

La Croix Rouge a déposé en début d'année un permis de construire pour un centre de formation et de secourisme. Ce bâtiment d'environ 400 m² sortira de terre sur l'avenue Léonard De Vinci. Il sera composé de bureaux administratifs, d'un garage pour les véhicules d'intervention et d'une grande salle de formation. La Croix Rouge y dispensera des formations aux gestes de premiers secours, ainsi qu'un module sur l'aide psychologique à la population, très utiles lors de grandes catastrophes. Ces formations seront accessibles à ses bénévoles et au grand public qui souhaite apprendre des gestes déjà obligatoires dans certains pays d'Europe et qui pourraient bien le devenir en France, si le projet gouvernemental de rétablissement du Service National aboutit. Ce complexe sera baptisé Solferino, en hommage à la bataille qui a opposé en 1859 les armées franco-sardes à l'armée autrichienne. C'est durant cette bataille qu'Henri Dunant a eu l'idée de créer la Croix Rouge. Ce projet sera financé en partie grâce au legs de Lucienne Baratte, une généreuse aixoise. Pour boucler le budget nécessaire à sa construction, la Croix Rouge lance un appel aux dons par le biais d'une plateforme participative, en ligne sur son site national.

LA NOUVELLE AIRE DE JEUX

L'aire de jeux qui est en cours de création rue du Vallon-de-Mion, sur le secteur du Petit Arbois, est sur le point d'être achevée. Ce nouvel espace ludique de 300 m² est équipé d'une pyramide de cordes, d'un tubophone, d'un toboggan et de jeux à ressort. Les techniciens attendent juste des températures plus douces et propices à la pose de l'enrobé et d'un sol souple pour amortir les éventuelles chutes des enfants aux sorties des attractions.

QUARTIERS OUEST

GALICE - PAGNOL : LES TRAVAUX ONT COMMENCÉ

Le chantier d'aménagement du carrefour Galice-Pagnol-Chateau-double a débuté le 5 mars dernier. L'opération consiste à le restructurer autour d'une « place à feux », à végétaliser le site et à réadapter les cheminements piétons en tenant compte du futur parking-relais qui devrait voir le jour sous le rond-point du colonel Jeanpierre ainsi que les travaux d'agrandissement du stade Maurice-David dont la capacité devrait passer de 4 000 à 6 000 places (voir Mag n°23).

NOTEZ-LE !

L'ADDAP-13, le centre socioculturel La Provence et l'association Animation Provençale Multisports organisent le 24 mars à partir de 14h sur le micro-site Georges-Martinez, une après-midi ludique et sportive. Des animations et des ateliers d'initiations à plusieurs disciplines sportives seront proposés gratuitement aux participants.

QUAND LES JOURNALISTES DÉVOIENT LE JOURNALISME

Pour avoir été interviewée des dizaines de fois sur le thème : la famille en politique, Maryse Joissains Masini avait refusé de répondre à une énième demande, celle d'une équipe de tournage de France 2. Qu'à cela ne tienne, les journalistes sont venus au conseil municipal et ont commencé à poser des questions au maire, caméra allumée… Un détail qui n'en est pas un. Car la menace est claire : « si vous refusez de répondre, nous montrerons à l'écran que vous vous êtes dérobée ». Des procédés d'intimidation qui ont déclenché la colère du maire et cette tribune envoyée à Delphine Ernotte, président-directeur général de France Télévision.

(...)Dans quel monde vos journalistes se croient- ils ? À quelle triste époque s'imaginent-ils vivre ? Époque indigne et décriée par l'histoire où il suffisait d'être dénoncé par un voisin pour être désigné à la vindicte publique?

Votre but n'est pas d'éclairer le citoyen sur des éléments qui sont, en l'occurrence, les liens familiaux... ou alors il vous faudrait cibler très large… Les familles qui, de génération en génération, travaillent dans la fonction publique, toutes catégories confondues, de même dans les entreprises publiques ou associées, de même encore dans les médias à tous les niveaux, télé publique entre autres ... Il est facile d'être courageux quand on se paye avec la peau des autres.

Bref, si vous vouliez vraiment faire votre travail, vous auriez du pain sur la planche …

En ce qui nous concerne, nos liens sont connus de tous puisque nous portons le même nom - contrairement à beaucoup d'autres - et avons toujours assumé publiquement les liens professionnels qui ont pu ou peuvent nous unir.(...)

Tout ceci, mon histoire, celle de mon mari, celle de ma famille, jusqu'à la terrible maladie qui a frappé ma fille... ont fait plus que de raison les grandes pages des journaux.

Non, votre but n'est pas d'informer la population mais d'organiser des mises à mort médiatiques odieuses, planifiées et si partisanes qu'elles en sont tronquées et falsifiées.
Cette façon d'agir incarne bien « la société du spectacle » telle que décrite et honnie par Guy Debord... du chiffre - des projecteurs - de l'excitation - du faux - du clinquant - du vulgaire - du sang - des cendres - le bourbier pour l'audimat et la lumière jaune éphémère des néons. Je vous plains.

Maire d'une commune reconnue dans le monde entier pour son excellence culturelle, économique, judiciaire, universitaire ; pour le développement de la French Tech, du projet iTER ; primée de nombreuses fois pour sa gestion, qui s'est incroyablement développée depuis 17 ans et dont les impôts n'ont pas augmenté depuis plus de 20 ans, je me bats avec courage et endurance pour préserver son identité, son intégrité et suis connue pour cela. Je suis aussi le premier avocat à avoir fait condamner l'État dans la terrible affaire de l'amiante et du sang contaminé. Mais où étiez-vous à cette époque où les gens mourraient du Sida par milliers et où la puissance publique se cachait les yeux ?

Je ne me laisserai pas salir, sans riposter, par des gens qui ont fait de leur si beau métier une engeance !

Qu'il était beau le temps d'Émile Zola où courage, indépendance et sérieux caractérisaient la profession ! Apparemment la vôtre !

CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES

COURRIER À JEAN-CLAUDE GAUDIN

Choquée par la teneur du rapport de la chambre régionale des comptes du 23 octobre dernier, Maryse Joissains Masini demande des explications au président de la Métropole Aix Marseille Provence.

Monsieur le Président,

J'ai pris connaissance du rapport de la Chambre Régionale des Comptes - daté du 23 octobre 2017 - relatif à l'attribution des marchés de prestations de propreté urbaine et de collecte de déchets à la Métropole Aix Marseille Provence.
Certains des éléments énoncés , que je vous précise ci-après, m'ont particulièrement choquée et suscitent les interrogations suivantes :
• « Même s'ils présentent une amélioration par rapport aux précédents, les marchés passés n'ont pas été construits pour optimiser le prix des prestations » page 6

Question : Qui a validé le rédactionnel ?

• « Le coût relativement élevé des dépenses de la métropole Aix Marseille Provence paraît être dû au coût des prestations réalisées sur le territoire CT1 (correspondant à l'ex-CUM) » page 18
• « Une durée excessive des contrats » Le rapport qualifie des motifs avancés par la métropole ainsi : « cette explication est juridiquement surprenante page 24
• « Un allotissement aux marges de ce que la réglementation prévoit » page 27 - « un allotissement peu optimal » page 28 - malgré le soutien d'un cabinet conseil rémunéré dont on n'a pas tenu compte… !
• « Les effets pervers des imprécisions ayant affecté la définition des prestations » page 31
• « Des besoins définis avec une imprécision remarquable » page 32 - « Les réponses (apportées aux candidats) ont souvent été fort éloignées des attentes des candidats, y compris sur des points essentiels » page 32 - « l'absence d'information des entreprises candidates sur le personnel à reprendre a constitué une atteinte au principe d'égalité de traitement des candidats » page 35

Question : Qui était responsable ?

• « Le choix du titulaire du lot N°3 n'a pas respecté le principe de transparence des procédures et d'égalité de traitement des candidats » page 38
• « l'étude des comptes rendus de plusieurs réunions tenues au sein des services de la métropole….montre que les critères de jugement des offres et leur pondération ont posé problème aux responsables de la métropole, qui ont revu à plusieurs reprises leurs notes et leurs commentaires » page 39
• « la lecture comparative des commentaires des offres justifiant les notes montre que deux candidats ont manifestement été sous notés » page 39
• « En effet, au fur et à mesure des mises au point réalisées …..l'analyse de leurs offres a été progressivement purgée d'éléments positifs pourtant incontestables, afin que le rapport d'analyse des offres présentées à la commission puisse mieux justifier le classement proposé » page 39

Questions :
Qui était présent aux réunions évoquées, élus, techniciens ?
Qui était chargé de rédiger et modifier les rapports, sur instructions de qui ? Elus, techniciens ?
Ne faut-il pas écarter définitivement de ce travail les personnels et les élus concernés ?

• « Dans son courrier de transmission des marchés au contrôle de légalité, le Vice-Président de la métropole qui a présidé la commission d'appel d'offres ne les a d'ailleurs pas mentionnées (les lettres circulaires par lesquelles la métropole a apporté certaines précisions aux candidats) parmi les pièces qui les constituent » page 46
• « les clauses correspondantes restent sujettes à contestations en cours d'exécution du marché » page 47
• « Ces approximations laissent présager quelques négociations délicates avec les entreprises attributaires des marchés » page 47

Question : Quel est le niveau de compétences du service des Marchés Publics ?
Je vous remercie de bien vouloir m'apporter les éléments de réponse à ces questions.
Par ailleurs et puisque le rapport de la CRC est accablant, je souhaiterais qu'à l'occasion de la revoyure prochaine du PGFF, il en soit tenu compte pour voir dans quelle mesure, une re-territorialisation d'une partie de la procédure de la commande publique ne serait pas salutaire pour notre administration et nos élus. Il me semble en effet que compte tenu du droit que nous avons de mettre en place plusieurs CAO dans la Métropole, nous pourrions répartir la charge de travail sur plus d'élus et de fonctionnaires, avec un contrôle de gestion au niveau métropolitain.

Veuillez croire, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

LE GROUPE

DÉMOCRATIE POUR AIX

REQUIEM POUR NOS PLATANES
L'hystérie des travaux de requalification urbaine fragilisant les lieux historiques de notre vieille ville, menés en dépit du bon sens et au mépris de notre parc arboré, auront eu raison des derniers spécimens séculaires, dont la superbe voûte emblématique ombrageant le cours Mirabeau voué à devenir un désert minéral. Les Aixois médusés qui assistent à ce massacre en comprennent mal la genèse. Car il a bon dos ce chancre coloré, un dos aussi large que celui du Préfet. Mais fi des regrets. Citadins et visiteurs pourront toujours acheter en souvenir les cartes postales jaunissantes de la voûte majestueuse et mythique des vieux platanes. Les nostalgiques regretteront ce marqueur de l'identité aixoise à jamais perdu, le platane. Mais rappelez-vous bien chers Aixois, la mairie sait ce qui est bon pour notre ville et tout ira donc pour le mieux !

COMMISSION D'INDEMNISATION DES COMMERÇANTS, ENFIN !
Faute d'avoir en temps utiles déposé un dossier respectant la procédure prévue par la métropole, la mairie se garde bien d'avouer que ce sont désormais les contribuables aixois qui supporteront la totalité de cette charge. Nulle surprise puisqu'il s'agit, une fois de plus, des conséquences d'une gouvernance autocratique bien connue dans notre ville.

MONOPOLY
L'Hôtel de Caumont vendu en 2010 à Culturespaces pour 10M€ vient d'être cédé à Groupama Gan pour 25,4M€. Restauré dans les règles de l'art, cet écrin permet à la filiale de GDF SUEZ de réaliser une énorme plus-value. Selon Culturespaces, le coût initial de rénovation estimé à 4M€ se serait envolé à 13. Un chiffre non justifié par l'opérateur dont 1,7 sont des finances publiques non remboursées à ce jour. Et si demain Groupama trouve plus rentable que le projet muséal, il redéploiera son investissement vers des activités plus lucratives interdisant ainsi, énorme préjudice, l'accès du public à ce si bel hôtel.
La vente du collège des Prêcheurs, 10M€, 1M€ de moins que l'estimation des Domaines, pour un musée dont le seuil de rentabilité est surestimé (500 000 entrées / an quand Caumont n'en accueille que 300 000) participe de ce que la Chambre régionale des comptes a nommé «les errements de la ville dans sa gestion immobilière.»

AIX EN BUS EN PANNE !
Le tribunal administratif a annulé un avenant de 28M€ passé en urgence entre feue la CPA et Kéolis pour réparer un réseau totalement inopérant. « *On a merdé* », reconnaîtra même la maire au cours d'une réunion publique houleuse. La métropole réclamera-t-elle, comme l'exige le juge, cet argent public ? Kéolis va-t-il revenir à son tracé inexploitable ? Des questions qui interrogent contribuables et usagers !

PLANÉTARIUM : PROJET PORTÉ DISPARU
En 2016, le budget prévoyait les investissements nécessaires. L'appel d'offres fut lancé. Les candidats envoyèrent leurs propositions début 2017. A ce jour, plus personne n'a entendu parler de rien…

FORAINS
Outre la foire aux manèges, l'association des forains voudrait bien aussi s'arroger le monopole du marché de Noël qu'elle juge être un «truc pitoyable, une vraie catastrophe». Or, depuis avril 2017, les municipalités sont tenues de lancer des procédures de concurrence avec sélection préalable, impartiales, transparentes et avec une publicité adéquate…

AÉRODROME DES MILLES
La Ville a laissé passer l'occasion de l'acheter pour l'euro symbolique. Un délégataire a été désigné mais les associations de défense continuent de se battre pour empêcher son extension et ses nuisances.

COMPTEURS LINKY
A son tour, la Cour des comptes dénonce l'inutilité des compteurs et le coût du programme qui bénéficie à EDF sans profiter en rien aux abonnés.

NOTRE JOURNAL
Il dresse le triste bilan de la mairie depuis 2014. Il est directement accessible sur notre site. Pour recevoir la version papier gratuitement, merci d'envoyer votre adresse postale à journal@democratiepouraix.fr

ÉLU.E.S DU PARTI SOCIALISTE, DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET DU PARTIT OCCITAN

Edouard Baldo, Président
edouardbaldo@orange.fr

Lucien-Alexandre Castronovo
lucalexcas@aol.com

Charlotte de Busschère
hcdebusschere@aol.com

Souad Hammal
mtira.hammal@free.fr

Hervé Guerrera
occi@free.fr

PERMANENCE DU GROUPE
Les élu.e.s sont à votre disposition sur rendez-vous.
Le secrétariat de notre permanence 20 rue du Puits-Neuf est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30.
Tél : 04-42-91-99-83
contact@democratiepouraix.fr
Retrouvez toutes les actualités de l'opposition républicaine sur www.democratiepouraix.fr

LE GROUPE

AGIR POUR AIX

ATTENTION TRAVAUX !
Il n'est plus dans notre Ville une rue, une place qui ne soit pas livrée à l'assaut des pelles mécaniques.
Outre le chantier da requalification des trois places centrales autour du Palais de Justice; le Plan Campus occupe les quartiers sud, et le vaste chantier du BHNS s'étend de l'ouest au Jas de Bouffan au sud en passant par la Rotonde. A cela s'ajoute l'abattage des platanes contaminés par le chancre coloré sur le Cours Mirabeau…

ATTENTION BOUCHONS !
La répercussion sur la circulation automobile et sur les transports urbains s'en est immédiatement ressentie. Les difficultés que connaissait notre Ville en matière de déplacements n'ont fait que s'aggraver. Il n'est pas un moment dans la journée où on puisse sereinement se déplacer sans irrémédiablement « tomber » dans un bouchon.
Les transports en commun sont aussi largement affectés. Horaires de plus en plus difficiles à respecter, localisation des arrêts modifiés.

ATTENTION PIÉTONS !
Les piétons ne sont pas en reste au regard des risques encourus à traverser quotidiennement des zones de travaux. Balisage de chantiers, engins de chantier et automobilistes excédés. Il n'est pas toujours facile de se frayer un chemin en toute sécurité.

ATTENTION COMMERCES EN DIFFICULTÉ !
Une multitude de commerces sont affectés par ces travaux. Jas de Bouffan, Encagnane, Centre Ville, Facultés…
Le 21 février, lors de la réunion de présentation des travaux du BHNS, nous avons appris avec satisfaction la mise en place d'une commission d'indemnisation amiable dérogatoire à la procédure contentieuse. Les premiers dossiers seront déposés en

mars, un expert judiciaire comptable sera nommé et son rapport sera soumis au bureau de la Métropole. Il ne faut pas se leurrer, il va se passer plusieurs mois avant que les commerçants puissent toucher une indemnité.
Prévenir plutôt que guérir est aussi une devise dans le domaine économique. Pour surmonter les difficultés essayons de les prévenir.
Jean-Jacques POLITANO, ancien président du tribunal de commerce et membre de notre groupe, a présenté une première fois le 16 février aux commerçants du quartier des facultés puis une deuxième fois lors de la réunion en Mairie le 21 février les outils de prévention des difficultés des entreprises.
La nomination d'un mandataire ad hoc constitue la première réponse possible aux difficultés d'une entreprise. Cette procédure amiable totalement confidentielle est le plus souvent couronnée de succès alors que les procédures judiciaires sont vouées à l'échec.
Nous invitons donc les commerçants qui connaissent aujourd'hui des difficultés consécutives aux travaux à ne pas hésiter à pousser la porte du tribunal de commerce. Ils y trouveront des personnes entièrement à leur écoute et susceptibles de leur apporter une aide précieuse.

PRENDRE SON MAL EN PATIENCE !
A vrai dire, il n'y a pas d'autre alternative. Financés en grande partie par la Métropole et étalés sur une durée relativement courte. «L'emmerdement maximum sur une courte période » comme le disait un haut fonctionnaire.
Osons espérer que ces grands travaux apporteront une réelle amélioration dans le quotidien des Aixoises et des Aixois.
Gageons que les trois places autour du Palais de Justice retrouvent cette animation toute provençale qui faisait leur caractère unique et leur charme.
Parions sur l'avenir du pôle universitaire qui, bien que son siège ait migré vers Marseille, aura des espaces et des locaux dignes d'un enseignement supérieur d'excellence.
Aspirons à une plus grande fluidité du trafic automobile ainsi qu'à une offre et une desserte plus efficiente des transports en commun.

Jean-Jacques Politano
jjpolitano@aol.com
Noëlle Ciccolini-Jouffret
noelleciccolini@gmail.com
0616134378
Michèle Einaudi
michele.einaudi@gmail.com
Jacques Agopian
jacques.agopian@yahoo.fr

LES ÉLUS SANS GROUPE

DES TRAVAUX OUI !
MAIS CONCERTÉS ET PLANIFIÉS
Notre ville est en chantier, chaque Aixois.e l'aura remarqué. Lors du conseil municipal de février, les commerçants sont venus dire leur inquiétude. L'étude qu'ils ont financée prévoit 50 licenciements et 15 M€ de pertes par an « Un maire ne peut être au courant de tout » a seulement rétorqué la Maire, n'avançant qu'à petits pas sur la commission d'indemnisation. « L'horreur » « l'enfer » « Bazar sans nom et mal anticipé, pour se garer ça coûte une fortune » Ce sont vos commentaires sur la situation.
Dans La Provence daté du 5/02 un haut fonctionnaire pointe clairement que la mairie a choisi « l'emmerdement maximum sur une courte période » Courte période ? Chacune et chacun appréciera.
Mais en vérité, si tous ces travaux ont été engagés en même temps c'est sans doute qu'on pense que vous aurez oublié d'ici les prochaines élections…

Gaëlle Lenfant - Élue PS
gaelle.lenfant@yahoo.fr

COMMERCES EN PÉRIL, IL FAUT SAUVER LE COMMERCE AIXOIS INDÉPENDANT,
Lors du dernier CM de Février les commerçants sont venus crier leur colère. Il faut les comprendre et les écouter.
Les travaux de l'Aix'press rendent la circulation impossible et font souffrir les commerces du centre-ville mais aussi le secteur des Facultés.
Aix en Provence s'embellit mais la rénovation des trois places en trois phases, au lieu d'une, aurait permis de conserver le marché en place du Palais de Justice et de diminuer l'impact des travaux sur l'activité des commerces proches en grande difficulté.
Pour cette zone sinistrée, il faut indemniser ces commerces afin de leur rendre justice et leur éviter d'être ruinés et remplacés par des commerces franchisés.
Enfin commencer les travaux d'un Parking proche des places pour être prêt lors de l'inauguration et retrouver une activité commerciale florissante et pérenne.

Raoul Boyer - Aix Bleu Marine - FN
Conseiller Municipal
raoul_boyer@bbox.fr
06 58 86 21 52

Au dernier Conseil de Territoire sont apparus les inconvénients de la Métropole. Etait en cause la gestion de l'Office du Tourisme, compétence restituée au 1er janvier 2018 par La métropole à la ville d'Aix, mais qui doit être ensuite déléguée au Conseils de Territoire , lequel ne peut délibérer sans l'approbation …de la la Métropole !. Un imbroglio source d'annulations et de recours sans fin .
Mais la Métropole a aussi des conséquences plus inattendues. Ainsi le tri sélectif, avenue Jules Isaac a-t-il disparu corps et biens. Les containers de verre, puis les poubelles jaunes pour cartons et plastiques ont été supprimées, contraignant les habitants de cette rue très en pente à porter cartons et verres tout en bas, sur l'avenue Aristide Briant .Quand aux bacs verts, l'un d'eux étant cassé. Or il a été dit aux habitants que tout cela dépendait… de la Métropole ! Depuis un mois ils attendent en vain, vivent très mal l' idée que désormais la propreté de leur rue dépend de Marseille, et attendent de pied ferme des éclaircissements .

Catherine Rouvier - Sans étiquette
rouviercatherine@gmail.com
06 87 32 73 05

Lors de la réunion publique du 22 février au château de l'horloge au Jas de Bouffan, le commissaire de la police nationale d'Aix a dressé un tableau digne des quartiers nord de Marseille : agressions, trafic de drogue, nuisances en tout genre, incivilités etc....Alors que des millions d'euros sont déversés par le maire à des associations pour soi-disant aider à pacifier le quartier, rien n'y fait, sans compter la gabegie nationale à travers la fameuse politique de la ville (100 milliards d'euros en 30 ans). Je me bats contre ces associations dont le bénéfice ne va qu'à ses dirigeants et aux migrants ou étrangers, tant pis pour les SDF qui ne les intéressent pas.
Grogne des commerçants lors du dernier CM à cause des travaux des 3 places : baisse de 20 à 50 % du chiffre d'affaires, 50 emplois perdus. Ils demandent que la commission d'indemnisation promise soit mise en place rapidement.

Josyane Solari - Société civile
josyane.solari.14@gmail.com
06 95 72 02 37
www.facebook.com/solarijosyane

1

6

5

7

4

Janvier est le mois traditionnel des vœux du maire au GTP **(1 à 3)**. En février, place au sport avec le XV de France venu s'entraîner au stade Maurice David pour le tournoi des 6 Nations **(4)** ; et à la culture avec l'exposition sur le palais comtal au musée du Vieil Aix jusqu'au 1er avril **(5)**, le happening dansé avec le ballet Preljocaj **(6 et 7)** et la préparation de Parade - opéra gratuit sur le cours Mirabeau le 8 juillet prochain - sur l'esplanade Mozart **(8)**. Insolite pour finir : les travaux du BHNS ont mis au jour sous l'avenue des Belges les rails du tramway utilisé jusqu'en 1948 pour relier Aix à Marseille **(9)**.

ÉLISABETH DE FONTENAY, JEAN-BAPTISTE DEL AMO, JEAN-PAUL DEMOULE, GEORGES FENECH, FRÉDÉRIC FERNEY, ISABELLE FILLIOZA
OLIVIER GIESBERT, HENRI GOUGAUD, RAPHAËL HAROCHE, ALAIN JAUBERT, JACQUES JULLIARD, AXEL KAHN, ROBERT KOPP, ANTOON K
PELLUCHON, PASCAL PICQ, EMMANUELLE POUYDEBAT, THOMAS RABINO, JEAN-PIERRE RAYNE, MARYVONNE DE SAINT PULGENT,
TOUBIANA, VALÉRIE TORANIAN, ANDRÉ VERSAILLE, ÉRIC VUILLARD, BERNARD WERBER, PATRICE ZEHR, MOHAMMED AÏSSAOUI, LEILI A
TAHAR BEN JELLOUN, FLORENCE BERGEAUD-BLACKLER, ALLAIN BOUGRAIN DUBOURG, JEAN-PAUL BRIGHELLI, JEAN-CLAUDE CARRI
DE FONTENAY, JEAN-BAPTISTE DEL AMO, JEAN-PAUL DEMOULE, GEORGES FENECH,
FRÉDÉRIC FERNEY, ISABELLE FILLIOZAT, ALAIN FINKIELKRAUT, ÉRIC FOTTORINO,
IRÈNE FRAIN, JOSÉ FRÈCHES, FRANCK FREGOSI, STÉPHANE FREISS, RENÉ FRÉGNI,
FRANZ-OLIVIER GIESBERT, HENRI GOUGAUD, RAPHAËL HAROCHE, ALAIN JAUBERT,
JACQUES JULLIARD, AXEL KAHN, ROBERT KOPP, ANTOON KRINGS, ERIK L'HOMME,
SALVATORE LOMBARDO, ISMAËL MARGAIN, ALDO NAOURI, VÉRONIQUE OLMI, JEAN-
NOËL PANCRAZI, CORINE PELLUCHON, PASCAL PICQ, EMMANUELLE POUYDEBAT,
THOMAS RABINO, JEAN-PIERRE RAYNE, MARYVONNE DE SAINT PULGENT,
PATRICK STEFANINI, CARLO STRENGER, AMINA TAHA-HUSSEIN OKADA, MICHEL
TERESTCHENKO, FRANÇOIS XAVIER TESTU, SERGE TOUBIANA, VALÉRIE TORANIAN,
ANDRÉ VERSAILLE, ÉRIC VUILLARD, BERNARD WERBER, PATRICE ZEHR, MOHAMMED
AÏSSAOUI, LEILI ANVAR, METIN ARDITI, HUBERT ARTUS, PIERRE ASSOULINE, JEAN
AUDOUZE, CAROLE BARJON, JEAN-RÉMI BARLAND, OLIVIER BELLAMY, TAHAR BEN
JELLOUN, FLORENCE BERGEAUD-BLACKLER, ALLAIN BOUGRAIN DUBOURG, JEAN-PAUL
BRIGHELLI, JEAN-CLAUDE CARRIÈRE, MICHEL CASSÉ, NORIN CHAI, JEAN-FRANÇOIS
COLOSIMO, PAULE CONSTANT, CATHERINE CUSSET, BORIS CYRULNIK, ÉLISABETH
DE FONTENAY, JEAN-BAPTISTE DEL AMO, JEAN-PAUL DEMOULE, GEORGES FENECH,
FRÉDÉRIC FERNEY, ISABELLE FILLIOZAT, ALAIN FINKIELKRAUT, ÉRIC FOTTORINO,
IRÈNE FRAIN, JOSÉ FRÈCHES, FRANCK FREGOSI, STÉPHANE FREISS, RENÉ FRÉGNI,
FRANZ-OLIVIER GIESBERT, HENRI GOUGAUD, RAPHAËL HAROCHE, ALAIN JAUBERT,
JACQUES JULLIARD, AXEL KAHN, ROBERT KOPP, ANTOON KRINGS, ERIK L'HOMME,
SALVATORE LOMBARDO, ISMAËL MARGAIN, ALDO NAOURI, VÉRONIQUE OLMI, JEAN-
NOËL PANCRAZI, CORINE PELLUCHON, PASCAL PICQ, EMMANUELLE POUYDEBAT,
THOMAS RABINO, JEAN-PIERRE RAYNE, MARYVONNE DE SAINT PULGENT,
PATRICK STEFANINI, CARLO STRENGER, AMINA TAHA-HUSSEIN OKADA MICHEL
TERESTCHENKO, FRANÇOIS XAVIER TESTU, SERGE TOUBIANA, VALÉRIE TORANIAN,
ANDRÉ VERSAILLE, ÉRIC VUILLARD, BERNARD WERBER, PATRICE ZEHR, MOHAMMED
AÏSSAOUI, LEILI ANVAR, METIN ARDITI, HUBERT ARTUS, PIERRE ASSOULINE, JEAN
AUDOUZE, CAROLE BARJON, JEAN-RÉMI BARLAND, OLIVIER BELLAMY, TAHAR BEN
JELLOUN, FLORENCE BERGEAUD-BLACKLER, ALLAIN BOUGRAIN DUBOURG, JEAN-
PAUL BRIGHELLI, JEAN-CLAUDE CARRIÈRE, MICHEL CASSÉ, NORIN CHAI, JEAN-
FRANÇOIS COLOSIMO, PAULE CONSTANT, CATHERINE CUSSET, BORIS CYRULNIK,
ÉLISABETH DE FONTENAY, JEAN-BAPTISTE DEL AMO, JEAN-PAUL DEMOULE,
GEORGES FENECH, FRÉDÉRIC FERNEY, ISABELLE FILLIOZAT, ALAIN FINKIELKRAUT,
ÉRIC FOTTORINO, IRÈNE FRAIN, JOSÉ FRÈCHES, FRANCK FREGOSI, STÉPHANE
FREISS, RENÉ FRÉGNI, FRANZ-OLIVIER GIESBERT, HENRI GOUGAUD, RAPHAËL
HAROCHE, ALAIN JAUBERT, JACQUES JULLIARD, AXEL KAHN, ROBERT KOPP, ANTOON
KRINGS, ERIK L'HOMME, SALVATORE LOMBARDO, ISMAËL MARGAIN, ALDO NAOURI,
VÉRONIQUE OLMI, JEAN-NOËL PANCRAZI, CORINE PELLUCHON, PASCAL PICQ,
EMMANUELLE POUYDEBAT, THOMAS RABINO, JEAN-PIERRE RAYNE, MARYVONNE DE SAINT PULGENT, PATRICK STEFANINI, CARLO ST
ANDRÉ VERSAILLE, ÉRIC VUILLARD, BERNARD WERBER, PATRICE ZEHR, MOHAMMED AÏSSAOUI, LEILI ANVAR, METIN ARDITI, HUB
FLORENCE BERGEAUD-BLACKLER, ALLAIN BOUGRAIN DUBOURG, JEAN-PAUL BRIGHELLI, JEAN-CLAUDE CARRIÈRE, MICHEL CASSÉ, N
BAPTISTE DEL AMO, JEAN-PAUL DEMOULE, GEORGES FENECH, FRÉDÉRIC FERNEY, ISABELLE FILLIOZAT, ALAIN FINKIELKRAUT, ÉRIC

FEST
DES
DU S
AIX-EN

> ENTRÉE LIBRE

Direction de l'Information et de la communication. Janvier 2018

Le Point · sciencespo.aix · Aix*Marseille université · Région PACA · La Provence

AT, ALAIN FINKIELKRAUT, ÉRIC FOTTORINO, IRÈNE FRAIN, JOSÉ FRÈCHES, FRANCK FREGOSI, STÉPHANE FREISS, RENÉ FRÉGNI, FRANZ-
KRINGS, ERIK L'HOMME, SALVATORE LOMBARDO, ISMAËL MARGAIN, ALDO NAOURI, VÉRONIQUE OLMI, JEAN-NOËL PANCRAZI, CORINE
PATRICK STEFANINI, CARLO STRENGER, AMINA TAHA-HUSSEIN OKADA MICHEL TERESTCHENKO, FRANÇOIS XAVIER TESTU, SERGE
ANVAR, METIN ARDITI, HUBERT ARTUS, PIERRE ASSOULINE, JEAN AUDOUZE, CAROLE BARJON, JEAN-RÉMI BARLAND, OLIVIER BELLAMY,
ÈRE, MICHEL CASSÉ, NORIN CHAI, JEAN-FRANÇOIS COLOSIMO, PAULE CONSTANT, CATHERINE CUSSET, BORIS CYRULNIK, ÉLISABETH

TIVAL ÉCRIVAINS UD N-PROVENCE

animaux animots

60 auteurs

Rencontres, lectures, dédicaces, spectacles...

Hôtel de Ville, Hôtel Maynier d'Oppède,
Cité du Livre, Sciences Po Aix...

22 > 25 MARS 2018

WWW.AIXENPROVENCE.FR

TRENGER, AMINA TAHA-HUSSEIN OKADA, MICHEL TERESTCHENKO, FRANÇOIS XAVIER TESTU, SERGE TOUBIANA, VALÉRIE TORANIAN,
ERT ARTUS, PIERRE ASSOULINE, JEAN AUDOUZE, CAROLE BARJON, JEAN-RÉMI BARLAND, OLIVIER BELLAMY, TAHAR BEN JELLOUN,
NORIN CHAI, JEAN-FRANÇOIS COLOSIMO, PAULE CONSTANT, CATHERINE CUSSET, BORIS CYRULNIK, ÉLISABETH DE FONTENAY, JEAN-
C FOTTORINO, IRÈNE FRAIN, JOSÉ FRÈCHES, FRANCK FREGOSI, STÉPHANE FREISS, RENÉ FRÉGNI, FRANZ-OLIVIER GIESBERT, HENRI

CENTRE DES ÉCRIVAINS DU SUD · PROVENCE AZUR · LiRE: · REVUE DES DEUX MONDES · AIX EN PROVENCE LA VILLE

PALMARÈS DES VILLES
DE PLUS DE 100 000 HABITANTS (ODIS*)

AIX-EN-PROVENCE MÉDAILLE D'OR POUR SA GESTION MUNICIPALE

CRITÈRES COMPTABLES . FINANCIERS . FISCAUX

*OBSERVATOIRE DE DIRIGEANTS
DE L'INDUSTRIE ET DES SERVICES

aixenprovence.fr

AIX EN PROVENCE
LA VILLE